



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS.

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENTE-NEUVIEME ANNEE NUMERO 33

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 16 AOUT 1935



LABELLE

L'honorable Alexandre Taschereau dans le comté de Terrebonne

L'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a été reçu mardi dernier, à Sainte-Thérèse, Saint-Jean et Saint-Jérôme. Accompagné de l'honorable Athanase David, secrétaire de la province et député de Terrebonne, ainsi que de plusieurs autres personnages de marque, le premier ministre se dirigeait vers le Camp David-Perron au lac L'achigan, à Saint-Hippolyte.

Le distingué visiteur a donc traversé une partie du sud du comté de Terrebonne.

L'honorable Alexandre Taschereau a été accueilli partout avec enthousiasme. Les localités où il s'est arrêté lui ont fait une ovation.

Plusieurs électeurs s'étaient rendus en voiture jusqu'au pont Plessis-Bélair pour être les premiers à serrer la main de M. Taschereau. Ils l'ont ensuite accompagné, les uns jusqu'à Saint-Jérôme, les autres jusqu'au lac L'achigan, où se trouvent les camps de santé de l'Institut Bruchési.

Au nombre des personnalités qui accompagnaient les ministres, on remarquait l'honorable M. Victor Marchand, conseiller législatif, et MM. les docteurs J.-E. Edmond Dubé et J.-A. Jarry, de l'Institut Bruchési, MM. Emile Masciotte, Claude Prévost.

La première station fut Sainte-Thérèse. Là, son honneur le maire Robillard avoua que la population n'avait pas eu le temps de préparer "une grandiose réception", mais plusieurs centaines de personnes ne s'étaient pas moins rendues à l'Hôtel de Ville accueillir les ministres, dont la venue avait été annoncée quelques heures plus tôt.

Dans la salle municipale M. Robillard souhaita la bienvenue à l'honorable M. Taschereau. Celui-ci lui répondit par quelques paroles affables et M. David fit une brève allocution.

A Saint-Jean, les ministres furent reçus chez le secrétaire de la municipalité par le maire, M. David Gladu, et le curé, M. l'abbé Samuel Valiquette.

A Saint-Jérôme

La population de Saint-Jérôme s'était portée en masse à l'Hôtel de Ville où avait lieu la réception. MM. Davri et Taschereau prirent place avec le curé M. l'abbé Dubois, devant la tribune du maire. Celui-ci présidait l'assemblée. L'honorable M. Victor Marchand et l'honorable M. Jules-Edouard Prévost, sénateur, occupaient aussi des fauteuils face à face à la salle remplie d'auditeurs.

Son honneur le maire de la ville, M. Emmanuel Bertie, souhaita la bienvenue aux ministres, exprimant sa reconnaissance aux honorables MM. Taschereau et Davri pour le bien qu'ils ont fait à la ville de Saint-Jérôme. Celle-ci, bien administrée, a résisté au choc de cinq années de crise. Mais aujourd'hui, elle a besoin de travaux publics et M. Bertie est heureux de remercier publiquement le gouvernement de l'honorable M. Taschereau des généreux octrois que son gouvernement vient d'accorder à Saint-Jérôme.

M. l'abbé Emile Dubois, curé de la paroisse, rappela que depuis les tout premiers temps de la colonie française du Canada, la charité des laïcs avait soutenu le dévouement des religieux dans l'aide aux malades, aux orphelins et aux infirmes. Il évoqua plusieurs grandes figures de l'histoire canadienne, et termina en affirmant que le gouvernement de Québec a fait acte de "charité française et catholique" en rendant possible à Saint-Jérôme, l'établissement d'un hospice, dont la construction sera mise en train sous peu.

Le sénateur Jules-Edouard dit que l'on retrouve dans le premier ministre de la province de Québec les qualités de ceux qui ont fondé Saint-Jérôme, qui l'ont développé et illustré ainsi que toute la région du Nord: Clairvoyance, intelligente volonté, énergie, initiative hardie et prudente, jugement d'un magnifique équilibre et par-dessus tout, un amour profond et inébranlable de la province de Québec en vue du bien général du pays.

Chez homme politique de telles qualités ont un prix inappréciable et en font un homme d'Etat.

Le sénateur Prévost se réjouit, au nom de tous, de la visite de M. Taschereau. La population est heureuse de voir au milieu d'elle le chef du gouvernement de qui M. Athanase David, député de Terrebonne, a obtenu des faveurs signa-

Jés et de nombreux bienfaits pour Saint-Jérôme et tout le comté.

Dans une courte allocution, le premier ministre, s'adressant tout d'abord à M. le curé Dubois, a affirmé l'importance, la nécessité de la coopération du gouvernement et de l'autorité religieuse.

Rappelant un entretien qu'il eut dimanche dernier avec son éminent le cardinal Villeneuve, M. Taschereau réaffirme qu'un pays a besoin de conserver la sainteté de la famille, "la santé" de l'école et la liberté de l'Église. "Et dites-moi, ajouta-t-il, y a-t-il un pays au monde où l'on ait, plus que dans le Québec, le respect du foyer, le culte de l'école et le désir de collaborer à l'action de l'Église?" Le gouvernement de Québec est toujours heureux de coopérer avec l'autorité ecclésiastique.

Et touchant l'action de son gouvernement dans le Nord québécois, M. Taschereau dit que "le curé La-belle a posé des jalons que nous sommes contents de suivre".

M. David, ajouta-t-il, onus demandait beaucoup pour son comté et ses demandes nous coûtent cher avouait-il en souriant. Mais le premier ministre ajouta: Nous ne le regrettons pas, car nous savons que l'aide sollicitée par M. Athanase David est dans le véritable intérêt de son comté.

L'honorable Athanase David dit ensuite quelques mots où il réitéra son attachement et sa gratitude pour les électeurs de Terrebonne qui lui ont si souvent prouvé leur confiance. Il dit aussi son admiration pour le premier ministre, déclarant que la province de Québec ne peut avoir à la tête de son gouvernement un homme plus éclairé plus énergique et plus courageux pour vous permettre de traverser heureuse-ment la crise qui existe depuis cinq ans qui n'est certes pas finie.

AU CAMP DAVID PERRON

De Saint-Jérôme, les ministres et leur suite se sont rendus directement aux camps David-Perron.

Là, quatre cents enfants les ont accueillis de leurs chants. Petits bonshommes et petites filles vêtues de khaki sont montés jusqu'au chalet de la direction. Du balcon, le premier ministre, après le Dr. Dubé, leur adressa la parole.

Il les conjura de ne jamais oublier leurs bienfaits, ces riches qui pensent aux pauvres, et auxquels il rend hommage. Il incita les tout-petits à ne jamais oublier les bons exemples qu'on leur donne au camp et à garder toujours les traditions catholiques et françaises.

Parlant après l'honorable Alexandre Taschereau, M. Athanase David classa le premier ministre parmi les bienfaiteurs des pauvres. "Celui, a-t-il dit, qui a passé son nom dans le cœur des enfants le retrouvera plus tard dans le bronze. Et les applaudissements spontanés de tout-petits prouvent que M. Taschereau a su graver son nom dans leurs cœurs."

Après l'allocution de M. David, M. Taschereau distribua aux enfants des bonbons donnés par M. Albert Dupuis, de la maison Dupuis Frères.

Tout le groupe a pris le souper au réfectoire du camp. Ce fut un joyeux repas, aux chants et aux acclamations des campers. Le premier ministre est parti au début de la veillée.

Un scandale imaginé par M. Duplessis

Le "scandale Randell" et les "procès Braitwaite" voilà le double sujet d'accusation portées publiquement contre l'administration de la justice, par un personnage intéressé. Ici, sous les conseils de son avocat, il plaide coupable sur plusieurs chefs d'accusations, rembourse une faible partie des sommes extorquées, et versa \$2,000 en règlements de frais judiciaires. Deux condamnations furent prononcées contre lui, et il alla passer plusieurs mois à l'ombre. Lorsqu'il fut élargi, en 1934, par l'intervention fédérale, il fut déporté en Angleterre, où d'autres graves ennuis l'attendaient. Et ce petit roman de la vie réelle établit, sinon la mauvaise foi du politicien qui veut exploiter, du moins sa complète ignorance des faits et son manque d'équité à l'égard des autorités.

M. Taschereau n'a fait offrir aucune situation à M. Jean Martineau

On sait que, à Joliette, M. Jean Martineau, un des chefs de l'Action libérale-nationale, a déclaré que Me Ernest Bertrand, substitut du procureur général à Montréal, lui avait offert le poste de membre de la Commission de l'électricité, aux émoluments de \$80,000 par année, s'il voulait retirer son appui au mouvement de M. Paul Gouin. M. Martineau avait laissé entendre que M. Bertrand avait servi d'intermédiaire et que cette offre venait du gouvernement.

Me Bertrand a remis à la presse, à propos de cette affaire, le communiqué suivant:

"Martineau me fait honneur en me disant que je suis un de ses amis intimes. Moi-même je le considérais comme tel, et c'est pour cette raison que j'ai eu une entrevue avec lui, au commencement de juin. Nous avons parlé comme des amis, et je lui ai dit qu'il compromettrait son avenir à tout jamais en donnant dans ce mouvement de l'Action libérale-nationale. Je lui ai dit que même s'il avait des griefs contre le parti ou contre les chefs à Québec, il ne devait pas, pour cette raison, faire une campagne de dénigrement contre le premier ministre. Au cours de la conversation, M. Martineau m'a dit qu'il n'y avait rien à attendre du parti à Québec et je lui ai alors dit qu'il y avait de belles positions vacantes, entre autres celles de la commission de l'électricité, pour laquelle son nom pouvait être mis de l'avant."

"Des amis communs à M. Martineau et à moi, entre autres M. Vautrin, m'avaient suggéré de tenter de le ramener au parti, et la suggestion de la position est de mon cru. Jamais M. Martineau ne m'avait autorisé, ni directement ni indirectement, à offrir à M. Martineau une position à la Commission de l'électricité, à un salaire de \$8,000 par année; de reste, le statut créant la Commission électrique accordée \$12,000 par année au président et \$10,000 aux autres commissaires. Le procédé de M. Martineau est pour le moins extraordinaire, et je laisse le public à même d'en juger."

Déclaration de l'hon. M. Taschereau

Interrogé par les journalistes sur le communiqué de M. Bertrand, le premier ministre a répondu: "Je ne vois pas ce que je peu ajouter à cela. L'incident est assez banal. MM. Bertrand et Martineau sont de vieux amis. Ce que M. Bertrand a fait, il l'a fait de lui-même poussé par son amitié. Jamais, directement ou indirectement, je n'ai autorisé M. Bertrand ou qui que ce soit à offrir un poste à M. Martineau."

J'ai appris la chose lors de la déclaration publique faite par M. Martineau. M. Martineau a bien tort de se scandaliser de cette offre. Plusieurs des messieurs qui l'entourent n'ont pas attendu qu'on leur offre des postes. Ils les ont sollicités d'eux-mêmes. M. Martineau et son entourage comprennent de qui je parle. Plusieurs se reconnaissent."

Le scandale imaginé par M. Duplessis

Le scandale imaginé par M. Duplessis

Le scandale imaginé par M. Duplessis

Le scandale imaginé par M. Duplessis

CONCERT du "Quatuor à cordes Jérômien"

Ceux qui trouvent dans la musique un attrait, un délassement et un plaisir sont dans la vie il faut une compensation aux fatigues, et aux ennuis de chaque jour. Il est bon même nécessaire, de s'évader quelquefois de la sphère habituelle où la lutte pour la vie, les exigences inévitables de ses devoirs d'état comportent des occupations qui lassent, de préoccupations, parfois même des tribulations.

C'est ce qui explique les multiples moyens de distractions et de repos que tous recherchent mais ne trouvent pas toujours.

Or, à notre avis, la musique est l'art délicat entre tous qui procure un repos plein de charme, un plaisir sans pareil pour l'esprit et pour le cœur. Elle élève au-dessus des banalités de la terre à terre qui dévorent l'existence de tant d'être pour qui le Beau n'a aucun attrait.

A vrai dire, la musique est un soup d'aile vers l'idéal, une envolée vers la Beauté.

Aussi, nous réjouissons-nous de voir cet art vraiment aimé et cultivé dans notre ville.

Une nouvelle preuve vient de nous en être donnée par le "Quatuor à cordes Jérômien". Il nous est tout particulièrement agréable de savoir que des jeunes gens, amis fervents de la bonne musique, consacrent leurs loisirs à étudier les meilleures compositions musicales.

Le concert de musique de chambre donné lundi dernier, par le "Quatuor à cordes Jérômien" et dont on trouvera le programme ailleurs, dans notre numéro d'aujourd'hui, nous révèle la musique de prédilection de ces jeunes musiciens.

Sans doute nous ne vibrons pas tous avec la même intensité à l'audition des œuvres de Mozart, de Haydn de Beethoven. Mais personnellement je ne saurais reprocher à ces amateurs de préférer les grands maîtres dont les œuvres sont éternellement belles. Sans prétention mais avec admiration ils abordent la musique classique que leur conduit au sommet de l'art et leur procure cette émotion subtile et inénarrable qui ne peut naître que du contact et de l'étude des plus grands génies.

Quoique imparfaite, l'interprétation de ces jeunes instrumentistes est surprenante et dénote qu'ils ont le feu sacré d'où jaillit l'étrincelle du goût artistique.

Par leur concert gratuit, les membres du "Quatuor à cordes Jérômien", auxquels se joignent deux amis pour l'exécution de certaines pièces au programme, ont voulu, dans leur grand amour de la musique de chambre, faire partager à leurs auditeurs leur plaisir et leur faire comprendre la beauté de la musique qu'ils préfèrent à toute autre.

Nous sommes certains qu'il y ont réussi.

Nous félicitons ces jeunes musiciens de leur bon goût, de leur talent, de leur travail et de leur succès. Ils continuent l'une des plus belles traditions de Saint-Jérôme où la culture artistique a toujours été en honneur.

LE FRANC

MELI-MELO

L'identité Gouin-Duplessis

"Un vote pour Paul Gouin. c'est un vote pour Maurice Duplessis", telle est la conclusion logique à laquelle en vient le maire de Joliette, M.J.-C. Perrault, ancien candidat conservateur, qui ne voit aucune différence entre le programme de l'Action libérale-nationale et celui du chef de l'opposition conservatrice. M. Perrault a fait des déclarations dans ce sens devant l'assemblée à laquelle assistaient M. Paul Gouin et ses amis.

Ils n'ont rien dit qui puisse en dégarer leur tacite adhésion. D'ailleurs il est facile de constater que les journaux favorables à M. Duplessis ne critiquent plus le groupe des libéraux mécontents. Il est évident qu'il existe une entente tacite entre ces gens qui tout dernièrement faisaient mine de ne pas le connaître.

Assemblée politique dans le comté de Terrebonne

L'honorable Athanase David et M. Louis-Etienne Parent à Saint-Sauveur

Les deux députés de Terrebonne, l'honorable Athanase David et M. Louis-Etienne Parent ont tenu une assemblée à Saint-Sauveur, dimanche dernier. Cette assemblée fut présidée par le docteur Lapointe, maire de Saint-Sauveur, et M. Saint-Denis, maire de Piedmont.

L'honorable M. David a prononcé un important discours.

S'adressant aux jeunes, il leur dit qu'il fallait d'abord songer à établir leur foyer là où leurs pères avaient fondé le leur, afin de ne pas trop s'éloigner du clocher paroissial, de ne pas abandonner les montagnes qui les ont vu naître, sans quoi, inévitablement, d'autres, étrangers, prendraient leur place.

"N'ayez pas peur, dit-il, de vous accrocher au grain des Laurentides. Faites comme vos pères. N'ayez pas peur d'arracher les souches, comme l'ont fait les premiers colons, incités par l'exemple et le courage du curé Labelle.

"Combien je souhaiterais n'avoir pas à vous avouer que l'agriculture ne paie plus! Mais, voulez-vous me permettre un mot d'encouragement, vous n'êtes pas les seuls à subir les effets de la crise. Tous nous avons une large part dans la misère qui nous éprouve. Cependant, ne croyez-vous pas que c'est dans ces moments de souffrance qu'un petit peuple peut affirmer sa force? En effet, les peuples, comme les individus, ont besoin de s'arrêter le long de la route pour songer au chemin qu'il leur reste à parcourir.

"De même, si le monde voulait réfléchir davantage, nous ne verrions pas le spectacle d'un Société des Nations qui durant deux mois, prêche et discute la paix, pour voir ensuite ses adhérents voter des milliards afin d'acheter des armes en vue de guerres prochaines.

"Mais si ces milliards, qui demain s'en iront en fumée, après avoir semé la mort, si ces milliards étaient au service de la paix, nous reviendrions plus tôt au bien-être passé."

Retour à la famille

Revenant ensuite au sujet qui lui est cher et qu'il a toujours traité avec conviction au cours des assemblées précédentes, l'honorable Athanase David s'est demandé: "Re-

De nouvelles nominations

L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la justice, a été nommé ministre de fer du Canada et le colonel Mins de fer du Canada, et le colonel Charles-A. Chauveau, avocat de Québec, a été nommé vice-président de la Commission canadienne de radiodiffusion. Le gouvernement d'Ottawa a aussi désigné la délégation qui représentera le Canada à l'assemblée du mois de septembre de la Société des nations à Genève.

Les représentants de notre pays à cette importante réunion de la Société des nations seront M. James-H. Wods, G.M.G., directeur du "Calgary Herald", homme d'affaires en vue de l'Ouest.— Il sera le président de la délégation, — M. Edouard Montpetit, de Montréal, secrétaire de l'université de Montréal et Mlle Winnifred Kydd, présidente du Conseil national des femmes.

Le choix de M. Edouard Montpetit est tout particulièrement heureux.

Depuis que la session fédérale est terminée, au commencement de juillet, cinq ministres et douze députés ont été nommés à diverses positions dont sept sénateurs; trois à la magistrature; un à la Commission du service civil, puis un à la Commission des chemins de fer. D'autres députés espèrent bien figurer sur la liste des nominations dont dispose encore le premier ministre.

Les élections de l'Alberta

Des élections générales auront lieu dans la province de l'Alberta le 22 août.

Les fermiers-unis, qui sont au pouvoir depuis quatorze ans comptent et demeurent surtout à cause de leur législation en faveur des cultivateurs.

On comptait dans le dernier parlement 38 députés fermiers-unis, 11

viendrons-nous un jour à une vie plus simple et plus conforme aux données des traditions familiales. L'agriculture redeviendra-t-elle enfin une affaire de famille comme autrefois. En effet, elle donnait de quoi vivre, c'était l'époque où avec peu de dépenses, on pouvait jouir de la vie et même considérer l'agriculture comme un art merveilleux. Une époque où le colon était satisfait de sentir pénétrer dans le sol le soc de sa charrue. Une époque où l'enfant ne songait pas à se laisser attirer, comme un papillon, vers le feu des villes. Une époque où la femme était heureuse par son travail manuel, de contribuer au travail de son homme. C'était le bon temps! En est-il encore ainsi aujourd'hui? Hélas! On revient, il est vrai à la terre, mais non pas comme autrefois. On y revient parce que découragé de voir que, pris au mirage des villes, on n'a plus aujourd'hui d'autres ressources.

Mais ceux qui ne peuvent revenir vivent de la mendicité, et c'est là l'erreur sociale la plus grande de l'histoire. On a oublié que l'homme a le devoir de travailler, que c'est là une obligation divine. De quel droit la société peut-elle ainsi substituer la mendicité à cet ordre divin puisque devant Dieu et la société, l'homme qui ne travaille pas devient un être inutile. C'est pourquoi j'aimerais mieux voir un gouvernement emprunter des milliards pour des travaux que de dépenser ses revenus en allocations de chômage.

L'honorable M. David a déploré l'égoïsme national et il a fait appel à la coopération de tous, afin que le capitalisme ne serve pas à créer de nouvelles destructions, comme de 1914 à 1917, mais à créer des œuvres fécondes pour le bien-être des peuples.

"De Crésus, le premier des millionnaires, on n'a conservé que son nom. De lui, nul monument ne reste. Mais demain, quand Rockefeller, Carnegie, Morgan auront disparu, ils laisseront derrière eux le souvenir d'œuvres de bienfaisance comme la Rockefeller Foundation, la Carnegie Foundation. Ainsi je souhaite que les hommes de notre pays suivent l'exemple de ces bienfaiteurs et que le souvenir de nos hommes à qui la richesse a souri se perpétue dans le bien qu'ils auront accompli."

libéraux, 6 conservateurs, 4 indépendants et 3 ouvriers.

Cinq partis présentent des candidats: les libéraux, les conservateurs les fermiers-unis, les ouvriers et le Crédit social, récemment formé.

M. Reid, chef de la présente administration depuis un an et qui succéda à l'honorable J.-E. Brownley, fait sa première campagne comme chef des fermiers-unis. Tous ses collègues du cabinet, excepté l'honorable Irénée Parly, ministre sans portefeuille, brigueront de nouveau les suffrages.

L'unique solution au chômage...

Elire un gouvernement libéral à Ottawa pour couronner les victoires libérales remportées aux élections provinciales, voilà la meilleure sorte de gouvernement national que le peuple pourrait se donner pour résoudre les problèmes industriels et sociaux, a déclaré le chef libéral, M. W.-L. Mackenzie King, au cours de son discours à la radio avant de se lancer activement en campagne.

Un gouvernement libéral à Ottawa, dit-il assurerait la coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, attendu que tous seraient animés d'un même esprit, et qu'il serait facile d'éliminer les difficultés constitutionnelles.

Mort du Frère Nobilius

Le Frère Nobilius, de la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, est mort à Laval-des-Rapides, le 8 août.

Le Frère Nobilius (né François-Xavier Saucier), était né à Louiseville, le 15 juillet 1867, d'une famille remarquable par son esprit chrétien et son dévouement à l'Église.

Il fit de l'enseignement pendant plusieurs années au collège de Saint-Jérôme.

Les concerts symphoniques de Montréal

Mardi soir, l'honorable Athanase David a fait, à la radio, un éloquent et chaleureux appel au public amateur de musique, en faveur des Concerts Symphoniques de Montréal.

Après avoir remercié ceux qui durant la dernière saison, ont encouragé le mouvement créé par lui à Montréal, M. David a exprimé l'espoir que cet appui se maintiendra et s'accroîtra pour assurer la vie et le succès complet de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal.

Donnant un aperçu de ce que sera la prochaine saison, M. David a dit que la Société a décidé de nommer directeur artistique et chef d'orchestre titulaire, M. Wilfrid Pelletier, aujourd'hui l'un des directeurs du Metropolitan Opera House de New-York.

Comme l'an dernier, nos directeurs d'orchestre montréalais, MM. Trudel, Chartier et Gagnier, seront appelés à la direction de l'orchestre, et M. Rosario Bourdon a bien voulu de nouveau consentir à offrir gratuitement ses services lorsqu'ils seront requis.

Des modifications seront apportées à la salle du Plateau qui rendront les concerts plus agréables pour l'assistance et pour les musiciens eux-mêmes.

Le prix des abonnements pour les huit concerts de la saison sera de dix, huit et six dollars, taxe de charité comprise. Deux cents billets à cinquante sous seront réservés pour ceux qui ne s'abonnent pas.

C'est le désir de la Société de continuer cette année à donner la préséance aux solistes, à ses concerts, aux boursiers de la province de Québec. Il en est encore quelques-uns dont le talent justifie de les faire entendre du public montréalais.

L'honorable David a annoncé la bonne nouvelle que M. Jean Lallemand offre la somme de \$500, annuellement, aussi longtemps que la Société continuera à donner ses concerts, pour la composition d'un Canadien de naissance et demeurant au Canada, qui sera jugé la meilleure parmi celles qui seront offertes aux juges choisis chaque année par la Société. L'œuvre de ce compositeur sera jouée au dernier concert de la saison, alors que la somme de cinq cents dollars lui sera remise.

Dans le cas où le jury déciderait, ce qui est peu probable, qu'aucune œuvre soumise n'a suffisamment de valeur pour être jouée par l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, cette somme de cinq cents dollars, au gré du comité, servira à l'achat d'instruments de musique ou d'œuvres musicales pour l'orchestre, qui enrichiront sa bibliothèque.

Les funérailles ont eu lieu, samedi dernier dans la chapelle du Mont-La-Salle (Laval-des-Rapides) et l'inhumation, dans le cimetière de la communauté.

Nous offrons nos condoléances aux Frères des Ecoles-Chrétiennes et à la famille du défunt.

Le Parlement fédéral a été dissous mercredi dernier, et les élections auront lieu le 14 octobre.

DEPARTS

Oh! ces lents départs de Venise Qu'on diffère de jour en jour! Encore un palais, une église! Fin de séjour...

On veut revoir de la lagune, Sur la Dogana di Mare, La route en or que la Fortune Tourne à son gré.

On voudrait réentendre encore Au fond d'une étroite calle, Venir à soi son pas sonore Au sol dallé;

On voudrait que toute la vie S'arrête en silence à jamais Et qu'en ces lieux le sort nous lie Là, désormais...

Henri de REGNIER.

CHRONIQUE

L'heure d'adieu

Un quotidien français nous annonce en faits divers la mort de ce fossyeur d'Antibes amoureux éconfluit, qui, ne pouvant guérir de son mal en mourut de douleur.

Pour oublier son chagrin, il but. Il but tant et fit si grand bruit, que les gendarmes le conduisirent au commissariat et l'y enfermèrent pour la nuit. Au matin, quand le gardien ouvrit la porte, il ne trouva plus qu'un cadavre pendu aux poutres de la salle de détention.

En perquisitionnant ses poches on en retira, choses délicieuses et lamentables; un bouquet de mimosa et une chanson sentimentale qu'il avait composée à l'adresse de l'aimée.

Quiconque n'aime pas, n'y comprendra rien!... Les amants les plus unis finissent inévitablement par se désunir. Pourquoi récriminer! n'est-il pas vrai que les étoiles là-haut, n'ont également que des conjonctions rapides?

Mais, peut-on analyser un sentiment d'amour dont on meurt? Il n'a définition que dans la conscience de chacun. C'est parfois une histoire triste, une narration navrante, des incertitudes, des déceptions de coeurs humains à la poursuite d'aspirations confuses et irréalisables.

Ah! savoir aimer! tout le secret est là!

Car, à l'encontre de bien des théories fausses, aimer n'est pas s'abandonner uniquement à la vie douce et facile dans le transport des sens et l'enivrement de l'âme. Ceci c'est aimer l'amour uniquement. Malheureusement la plupart des humains ne conçoivent rien au-delà.

Si elle ne lie pas totalement les

coeurs et les cerveaux, cette union un peu superficielle, elle peut à la longue sembler durable quand les amants possèdent des réserves de forces quasi surnaturelles. Mais survient l'obstacle fatal à la continuation de leurs rêves, souvent, l'un des deux manque de courage et de persévérance vouloir. Alors il trouve la vie cruelle et l'amour le tue fatalement.

Pour ce désespéré, d'un seul coup, l'amour s'était écroulé sous un monceau de ruines. D'un seul coup, il s'était retrouvé en face de lui-même, seul, abandonné, ne trouvant plus aucune raison de vivre sans la femme aimée.

Et pourtant ceux-ci n'étaient pas comme tant d'autres êtres désabusés, las l'un de l'autre. Il l'aimait si bien qu'il croyait ne jamais la haïr. De son rêve d'amour éperdu, il ne conservait au fond de lui-même que des regrets et des larmes.

Trop de souvenirs refleurissaient au coeur de cet amoureux méconnu, trop d'espoir bercés, de sensations imprécises avaient formé la trame heureuse des jours et des mois écoulés pour que cette chute dans la réalité ne lui fût fatale.

"Rien n'est vrai que l'ennui, et peut-être la mort..."

Quel est donc le mystère du destin? Dans quelle trame subtile ne nous enchevêtre-t-il pas? On dirait que les moindres de nos actes ont une répercussion lointaine et que le malheur nous épée sans cesse.

Quand sonne l'heure fatale, l'heure d'adieu, la vie devient pour ceux qui ont aimé une solitude dans une nuit infinie.

MARYSE

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

POTAGE MARAICHIER

Prendre par parties égales de l'oseille, de la laitue et du cerfeuil. Hacher le tout et faire revenir dans le beurre. Ajouter ensuite la quantité d'eau nécessaire et laisser bouillir une petite demi-heure. Puis lier aux jaunes d'oeufs, terminer et verser sur de fines tranches de pain ou sur des croûtons frits.

LANGUE DE BOEUF JAVOTTE

Faire blanchir une langue de boeuf, la piquer de lardons et la faire cuire au beurre dans une casserole avec fines herbes, hachis de persil et d'échalote, oignons et carottes en tranches. Mouiller avec du bouillon et laisser à petit feu. La cuisson terminée, retirer la langue, passer la sauce au tamis, y joindre un roux blond, puis remet-

LE MEDECIN DIT: "LA CONSTIPATION SE TRAITE AVEC DES MATIERES INASSIMILABLES."

Le Son ALL-BRAN Kellogg Soulage Mme. Maneely.

Lisez cette lettre non sollicitée: "Jusqu'à il y a cinq ans, j'enfermais tous les maux que cause la constipation. J'employai tous les genres de laxatifs. Ils ne me soulageaient que le temps de m'y habituer. Mon médecin me conseilla le Son ALL-BRAN Kellogg et m'en prescrivit l'usage."

"Je suivis ses instructions dans la lettre, et, aujourd'hui, je ne souffrais plus de la constipation. Le Son ALL-BRAN pour le bien qu'il m'a fait."—Mme. Jas. Maneely, jr. Adresse sur demande.

*Résultat du défaut de matières inassimilables dans le régime alimentaire.

Le Son ALL-BRAN fournit les matières inassimilables douces, qui corrigent la constipation ordinaire. Il contient beaucoup de fer et de vitamines B.

Les matières inassimilables du Son ALL-BRAN sont souvent plus efficaces que celles des fruits et des légumes, car elles ne se désagrègent pas dans l'organisme. Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent généralement. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

N'est-il pas plus agréable et plus sûr d'absorber cet aliment que de risquer des médicaments brevetés. Le carton rouge et vert se trouve chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés

astriente. Après quelques jours de ce traitement, vous arriverez à faire sortir les points noirs sans efforts en les pressant doucement avec une serviette propre. Ceci doit être répété chaque semaine. Mais attention: gardez-vous bien d'abuser des astringents ou de nettoyer à l'eau de Cologne la peau qui brille.

CONSEILS PRATIQUES

Les tache de doigts sur les boiseries peintes

Dans la maison où vient des enfants, il est presque impossible de ne pas découvrir, par endroits, la trace de petits doigts indiscrets sur les portes ou les murs peints.

Il faut naturellement signaler aux coupables leur maladresse, et les exhorter à ne pas poser leurs menottes partout, mais il ne faut pas considérer les marques de ce genre comme désastreuses, car elles s'enlèvent parfaitement. Il suffit de prendre un chiffon propre imbibé de paraffine, et d'en frotter les endroits tachés jusqu'à complète disparition des traces de doigts incriminés.

La question du potage

Depuis quelques années, le potage a rencontré bien des détracteurs. La mode s'en est mêlée et a supprimé le potage sur beaucoup de menus.

En été, rien n'est plus facile et, au gré de beaucoup, plus agréable, que de substituer au potage de frais hors-d'oeuvre, mais en hiver, quels menus réconfortants remplacer le potage sans charger outre mesure notre menu? Toutes les purées qui constituent des potages peuvent, en les faisant plus épaisses, être mangées à la fourchette, accompagnés d'oeufs pochés ou frits. En ce cas, pour simplifier le service, on ne sert qu'un second plat avant le dessert.

Les potages: crème d'avoine, crème d'orge, crème de laitue, etc., peuvent se remplacer par des fondues au fromage servies dans des plats à soufflés:

Fondue de celeri, fondue de salisifs, fondue au macaroni, etc.

Mais ces plats-là, infiniment plus nourrissants que les potages supprimés, doivent être suivis d'un légume vert léger ou d'une salade verte.

Lorsqu'on habite la campagne ou que l'on reçoit directement d'une ferme un colis régulier d'oeufs frais, on peut aussi remplacer le potage par des oeufs à la coque... à condition toutefois de n'avoir pas la foie pareasseux.

En cas de dilatation d'estomac qui nécessite un régime nourrissant sous un très petit volume, remplaçant le potage par des pommes de terre cuites au four et servir avec du beurre frais, mais si vous voulez maigrir, ne le remplacez pas tout. Deux plats suffisent... simplement: une viande grillée et un légume vert.

Une publicité fructueuse

Comme les années dernières, nous avons l'intention de publier un calendrier-annonces qui sera comme ses prédécesseurs distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme. Il est, croyons-nous, inutile d'insister sur les avantages que cette forme de publicité offre aux marchands et hommes d'affaires de notre ville.

Que l'on n'oublie pas qu'un commerce peut être comparé à une brouette qui reste immobile si personne ne la pousse pour la faire avancer. Or, l'annonce est le levier qui donnera l'impulsion à vos affaires et les fera progresser.

Le calendrier où figure votre annonce est un aide-mémoire perpétuel qui rappelle sans cesse ce que l'annonceur met au service de ses clients. Il constitue en sa faveur une réclame peu coûteuse et extrêmement fructueuse.

Nos calendriers sont entièrement fait à nos ateliers. Ils sont jolis et l'on aime à les conserver. Aussi nous espérons que nos clients des années dernières nous conserveront leur patronage, et nous donneront la préférence.

Quand on dit d'un homme: "Il a fait parler de lui", c'est un éloge. Quand on dit d'une femme: "Elle a fait parler d'elle", c'est un blâme.

La lutte anticatholique en Allemagne

Les journaux et les revues, en tous pays, commentent assidûment les événements qui se produisent en Allemagne dans l'ordre religieux. L'attitude courageuse de Mgr. de Galen Evêque de Munster, l'article de l'Observateur romano, lu le dimanche 21 juillet, du haut de la chaire, dans les Eglises catholiques du Reich, la démarche de S. Exc. Mgr. Orsenigo, nonce apostolique, suscitent, partout, même en dehors des milieux catholiques, une vive attention.

Pour certains, il faut voir dans de plus en plus agressive du IIIe Reich à l'égard de l'Eglise catholique, une preuve nouvelle des difficultés intérieures, d'ordre financier, économique et social, dans lesquelles le régime naziste se débat. C'est l'opinion qui prévaut, non seulement dans la presse autrichienne, mais encore dans des organes britanniques comme l'Evening Standard, où est paru un article intitulé: "La vie du gouvernement allemand est limitée", qui se termine par cette phrase: "On ne peut plus prétendre indiscutablement que le gouvernement Hitler jouira d'une longue existence".

L'officier Pester Lloyd, de Budapest, qui, d'ordinaire, se contente d'enregistrer sans réflexions les événements qui se produisent, a protesté contre le traitement infligé aux israélites et voit dans les mesures prises contre les catholiques, les symptômes d'une crise intérieure sérieuse.

Pour beaucoup, comme Le Temps, de Paris, par exemple, ce sont vraiment "deux conceptions du monde qui s'affrontent en Allemagne." Il est curieux de constater que ni ce journal ni les autres, ne veulent accepter l'explication du Kulturkampf donné par M. Goering ou par M. Rosenberg. Ils savent fort bien que ce n'est pas au catholicisme soi-disant "politique" et soutien de l'ancien parti du Centre qu'on en a et que les reproches adressés aux catholiques ne sont que des prétextes.

"Les nationaux-socialistes, écrit Le Temps, croient au dogme de la race nordique élue, privilégiée et en quelque sorte divinisée. Ils combattent le catholicisme, d'origine asiatique, dont l'esprit est en opposition avec l'esprit de la race. Le catholicisme refuse d'accepter le dogme de la race, pour lui tous les hommes sauvés par Jésus-Christ sont égaux devant Dieu, sans distinction de race et de nation."

C'est bien là, en effet, qu'est le fond du débat et c'est ainsi qu'en apprécie la portée, le journal L'Avenir d'Italia.

"Ce qu'on peut déduire de la circulaire du ministre, président de Prusse et chef de la police secrète d'Etat, lit-on dans l'Avenir d'Italia, c'est que le catholicisme peut cas ou dans l'autre, il doit mourir; à dire s'il cesse d'être catholicisme. Il doit être plié, s'il résiste. Dans ce cas ou dans l'autre, il doit mourir, donc, la tolérance nationale-socialiste se réduit à ceci: le catholicisme est libre de se tuer."

Dernier trait à relever, dans ces commentaires de presse: les journaux qui cherchent à deviner ce qui se passera demain concluent à la défaite du IIIe Reich et n'augmentent pas mieux de ce nouveau Kulturkampf que du précédent. Tous sont persuadés que l'offensive naziste contre le catholicisme est vouée à l'échec et que l'on verra "la croix humiliée et menacée succédant plus tôt de fermeté que la croix triomphante."

L'examen médical périodique

Les promoteurs de méthodes nouvelles sont souvent ignorés ou ridiculisés. Lorsque, dès 1861, le docteur Horace Dobell lança l'idée de l'examen médical périodique, personne ne sembla prêter attention à cette théorie. Toutefois, cette semence n'a pas été stérile; quelques années plus tard elle a pris racine et aujourd'hui elle porte des fruits.

L'examen médical périodique de personnes en bonne santé apparente à certains buts basés sur l'état actuel. Beaucoup de personnes ont peu de résistance et sont faibles toute leur vie, dû au fonctionnement défectueux de leur organisme; d'autres hébergent dans leur système, toute leur vie durant, des maladies qui minent lentement leur santé; d'autres enfin ne jouissent, pas de toute leur santé physique et mentale ce qui leur serait rendu s'ils vivaient de façon plus hygiénique. En d'autres mots, l'on peut dire que la compétence, l'efficacité du travail, le bonheur, la vie même sont mis en danger par l'ignorance du fonctionnement et des besoins de notre organisme.

L'examen médical périodique bannit cette ignorance puisqu'il révèle toute condition anormale du corps humain, malaises parfois soupçonnés, et met devant nos yeux les habitudes défectueuses de vie que nous pouvons avoir. La vérité ainsi établie au sujet de notre état, il ne reste plus qu'à corriger les défauts, traiter la maladie si elle existe et adopter une règle de vie selon l'hygiène et les besoins de l'organisme.

Cette surveillance de la santé de tous doit être à base individuelle, comme individus, nous sommes tous différents les uns des autres; notre hérédité n'est pas la même, notre entourage a été différent; et, par conséquent, nous n'avons pas les mêmes besoins. Nous pouvons affirmer que tout le monde devrait boire du lait pasteurisé parce qu'il est plus sain et le seul qui nous donne la vraie sécurité; il en est de même d'une alimentation bien ordonnée pour tous. On peut aussi ajouter que tous nous avons besoin de repos, d'exercice, d'air pur et de soleil. Mais nous ne pouvons pas affirmer qu'un même régime de vie conviendrait à tout le monde, ni qu'il suffirait aux besoins de tous les organismes.

D'aucuns s'objectent à l'examen médical périodique sous prétexte qu'il ne faut pas se croire malade; il est difficile de croire que l'on doive préférer l'ignorance à la connaissance exacte de son état de santé. L'ignorance ne peut que conduire au désastre tandis que la connaissance des faits peut prévenir une foule d'inconvénients. L'examen médical périodique, suivi de sages avis et une claire explication, bannira les craintes inutiles qui rendent la vie malheureuse et laissent toujours quelques doutes.

LE JARDIN, SOURCE DE SANTÉ

Le jardin ordinaire fournit une abondance de légumes que l'on peut avoir à l'état frais tout l'été et dont beaucoup également peuvent se conserver à l'état cru ou sous forme de conserves pour l'hiver.

On mangerait sans doute plus de légumes si l'on connaissait mieux leurs propriétés. Ils renferment des matières minérales comme le fer, le calcium, le phosphore, l'iode, le soufre, qui neutralisent l'acidité du sang, et ces matières y rencontrent en combinaison utiles, préparées par la nature. Elles se trouvent en proportions variables dans les légumes de toutes sortes — épinards, bettes à carde, laitue, céleri, radis, oignons, concombres, asperges, navets, pois et choux-fleurs. Les légumes verts sont les meilleures sources de fer.

Les vitamines, essentielles à la santé, sont nécessaires pour la croissance et pour protéger contre les maladies. Leur nature varie suivant les aliments. Les légumes généralement servis crus, comme la laitue, les choux et les tomates, sont riches en vitamines; les autres en contiennent aussi mais en moins grande quantité.

La fécule et le sucre se trouvent dans les pommes de terre, les panais, les betteraves, les carottes, le maïs, les pois et les fèves, ce sont des

Le thé vert du Japon par excellence



sources de chaleur et d'énergie. Les légumes (pois mûrs, fèves et lentilles) contiennent de l'azote et sont employés pour la construction des différents tissus. Une autre fonction importante des légumes est de fournir des matières fibreuses qui ne sont pas digérées; fournissant ainsi le volume nécessaire et aidant l'élimination.

La cuisson des légumes doit être conduite de façon à conserver la couleur, le goût et les principes nutritifs. Il faut, pour la plupart des légumes, les faire cuire dans la plus petite quantité d'eau que l'on peut employer sans les brûler, ou encore les faire cuire par la vapeur. Mettez-les dans l'eau bouillante et tenez-la bouillante, pas seulement mijotante, et le pot bien recouvert. L'addition de sel pendant la cuisson conserve la couleur. La cuisson au four, sans l'addition d'eau, est bonne dans certains cas, mais elle n'est pas pratique pour beaucoup de légumes. Pour empêcher les odeurs fortes comme celle que dégagent les choux ou les oignons, mettez beaucoup d'eau dans une chaudière non recouverte et faites bouillir aussi peu que possible, pour que les légumes restent tendres.

Servez des légumes différents tous les jours, pour stimuler l'appétit.

Il y a plusieurs sortes de sel que l'on peut utiliser dans une maison à part du sel ordinaire. Du sel iodé sera très efficace dans le traitement du goitre. Il apporte aux aliments l'iode trop souvent rare.

Pour les gens qui aiment les viandes fumées, le sel fumé rend le procédé encore plus simple. La vieille coutume de soumettre les viandes à la fumée n'est plus nécessaire.

Les viandes fraîches et le poisson frais contiennent une forte proportion d'eau et comme résultante sont susceptibles de se gâter rapidement. Une méthode pour les garder consiste à les surmerger dans une forte solution de sel et d'eau. Ils y laisseront une grande quantité d'eau.

L'enlèvement des mauvaises herbes fatigue énormément les jardiniers amateurs. Une forte solution de sel et d'eau leur épargnera de longues heures de travail ardu et fatigant. Appliquez un gallon de saumure, contenant deux livres de sel sur chaque verge carrée de gazon et les mauvaises herbes disparaîtront d'elles-mêmes.

MENAGE

Mme Branchette n'est pas ce qu'on peut appeler une ménagère, mais elle a son amour-propre.

Si son intérieur n'est balayé qu'aux dates mémorables du calendrier (Noël, Pâques, anniversaire de mariage), elle est néanmoins susceptible de donner quand c'est nécessaire, un bon coup de chiffon.

M. Branchette rentre un soir et lui dit: "J'ai rencontré Siphon, un ami d'enfance; il désire te connaître: je l'amènerai demain..."

—Un coup de plumeau ne ferait pas de mal.

Mme Branchette n'est pas ménagère; mais elle a son amour-propre. Le lendemain, elle se met à son ménage, et, en un quart d'heure, c'est fait. Mme Branchette retrouve sa sérénité...

Mais, le soir, quand son époux ramène un Siphon qui mesure six pieds et demi, Mme Branchette fait une tête.

—Qu'as-tu? lui souffle M. Branchette.

Mme Branchette réplique entre ses dents: —Andouille! Tu ne pouvais pas me dire qu'il était si grand? j'aurais essayé l'étagère.

Canada
Province de Québec
District Terrebonne
COUR SUPERIEURE
No. 5558
Hector Champagne,
Demandeur,

—vs—
Samuel Wright de lieux inconus, William Addison, Irène St-Pierre et son époux Alexandre Dumais, Louisa St-Pierre et son époux William Spillard, Florence St-Pierre et son époux Biron McNally, tous de Chicago, dans les Etats-Unis d'Amérique & Al,
Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessus désignés de comparaître dans le mois.

Saint-Jérôme, ce 31 juillet 1935.
Le Pronotaire de la COUR SUPERIEURE.
Joseph Fortier

BILLETS DE VACANCES

A PRIX SPECIAUX

Excursionnez commodément et à bon compte durant vos vacances. Renseignez-vous d'avance sur les combinaisons de billets à prix réduits. Economisez. Voyages en chemin de fer pour arriver à destination frais, dispos et plein d'entrain!

Projetez-vous un voyage de vacances de courte durée ou prolongé, ou simplement des excursions de fin de semaine à la campagne, aux eaux, à la mer? Documentez-vous sur les

Billets de fin de semaine à prix réduits, délivrés durant toute l'année. Départ, du vendredi à midi au dimanche à 2.00 p.m. Retour, départ jusqu'à minuit lundi.

Billets valables 21 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de la Côte du Maine.

Billets valables 16 jours
à destination des parcs nationaux —Jasper, Banff, etc. Délivrance jusqu'au 30 sept.

Billets valables 45 jours
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de l'Ouest canadien et jusqu'au 10 nov., pour celles de la Côte du Pacifique. Valables (A) en wagons-lits de 1ère; (B) en wagons-lits de 2e (touriste); (C) en voiture de première.

EXCURSIONS SUR LES GRAND LACS
Combinaisons forfaitaires 29 juin — 10 sept.

Billets spéciaux d'été
délivrance jusqu'au 30 sept., pour toute les gares de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes, et maints endroits aux Etats-Unis.

VOYAGEZ EN CHEMIN DE FER
Pour des indications plus détaillées, notamment sur les séjours de vacances, renseignez-vous auprès des gares, bureaux et agences du

PACIFIQUE CANADIEN

LORSQUE VOUS AVEZ BESOIN D'IMPRIMER, VOUS TROUVEREZ QUE CELA PAIE TOUJOURS D'AVOIR LES MEILLEURS, BIEN ENTENDU, SI VOUS ETES DESIREUX D'AVOIR DES RESULTATS SATISFAISANTS.

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VOUS COTER NOS PRIX POUR LES TRAVAUX QUE VOUS VOUDREZ NOUS CONFIER.

Pour les SOINS D'URGENCE



Le prochain cours commencera le 3 septembre 1935.

ECOLE TECHNIQUE

Cours d'Automobile
UN COURS PRATIQUE DE MECANIQUE ET D'ELECTRICITE D'AUTOMOBILE. MOTEURS MODERNES DE 4, 6, 8 ET 12 OYLLIN-DRES. RETRIBUTION REDUITE DE 20%. VENEZ VOIR OU ECRIVEZ.
Le prochain cours commencera le 3 septembre 1935.

Comment nous voit et nous juge un fumiste américain

Québec, le 24 juillet, 1935.

Monsieur le directeur,
L'AVENIR DU NORD,
Saint-Jérôme,
(Terrebonne,) P. Q.

Votre hebdomadaire a toujours consacré avec beaucoup de générosité l'espace suffisant pour permettre à qui que ce soit de défendre une cause juste au point de vue intéressant. Je suis sûr que vous ne me refuserez pas l'hospitalité de vos colonnes pour reproduire l'article ci-joint, paru dans le *Boston Advertiser*, page 6, section American Weekly, le 21 juillet 1935, ainsi que les commentaires suivants, que j'adresse, en anglais, audit journal.

Il n'y a pas de doute que l'auteur de cet article intitulé "Strange Customs of the Country within a Country", est un fumiste. Il n'a sûrement pas le génie de Mark Twain, mais c'est un fumiste quand même. Au reste, lorsque les Américains écrivirent leurs impressions de voyages en pays étrangers, ils deviennent presque tous, et inconsciemment, des fumistes. Aussi, les étrangers qui lisent leurs articles sont pris de fou rire. La lecture de celui-ci a provoqué chez moi un accès de gaieté folle, et tous ceux à qui je l'ai fait lire ont été, eux aussi, pris de la même hilarité. Il y a de quoi.

Ainsi, aller prétendre que les Canadiens-français ont des "strange

customs that are practically unknown even to English-speaking Canadians who live within her borders", il y a de quoi rire les Canadiens-français et de quoi faire rage les Canadiens-anglais, que l'on accuse, en somme, d'être de parfaits ignorants.

Aller prétendre que 90% de la province de Québec ne sont constitués que de forêts, c'est tout de même un peu fort, et ça sent la fumisterie à plein nez, car il est si facile de consulter l'annuaire statistique de notre superficie. Mais un fumiste s'instruit mal dans les statistiques. Il préfère juger à l'oeil. C'est plus drôle.

Qu'il me soit permis de faire remarquer, en passant, que le Mark Twain up-to-date qui est l'auteur de cet article est obsédé par le nombre 90, car, avec cet aplomb dont seul est capable le fumiste, j'admets que, sur la Côte de Beauport, près de Québec, où passent beaucoup de touristes américains, ce jeu est assez répandu chez les petits Canadiens. Ils se sont aperçus que cela amusait les touristes et même, assez souvent, il leur arrive de vendre à ces touristes les pipes qu'ils ont l'habitude de mettre dans la gueule de leurs chiens. Cela constitue un précieux souvenir, pour un touriste, une pipe qui a passé par la gueule d'un chien, et surtout cela lui donne une grande valeur. . . .

Le fumiste du *Boston Advertiser* a fait passer des lois bien extraordinaires à notre pauvre Législature.

Ainsi, d'après lui, "last year the Quebec Government, fearing that under modern motoring conditions some of the boys might be killed, passed a law forbidding dog-drawn carts to use the highways. The law was as complete a failure as prohibition in the United States and after six months it was abandoned." Dois-je spécifier qu'une telle loi n'existe que dans l'imagination de cet incomparable Mark Twain up-to-date et que cette question n'est même pas venue devant la Législature, pour la raison que les chiens attelés ne sont chez nous qu'un amusement des enfants comme, tout probablement, dans les campagnes américaines, les enfants qui ont des chiens doivent parfois s'amuser à les atteler. On rapporte qu'un Anglais, étant descendu au Havre, vit une Française aux cheveux roux. Il inscrivit sur son carnet: Les Françaises ont les cheveux roux. . . .

Notre fumiste, ayant vu, dans nos campagnes, un chien attelé, a dû inscrire sur son carnet: "Les Canadiens attellent leurs chiens". J'admets que, sur la Côte de Beauport, près de Québec, où passent beaucoup de touristes américains, ce jeu est assez répandu chez les petits Canadiens. Ils se sont aperçus que cela amusait les touristes et même, assez souvent, il leur arrive de vendre à ces touristes les pipes qu'ils ont l'habitude de mettre dans la gueule de leurs chiens. Cela constitue un précieux souvenir, pour un touriste, une pipe qui a passé par la gueule d'un chien, et surtout cela lui donne une grande valeur. . . .

Une autre loi imaginaire passée par notre Législature, toujours d'après Mark Twain up-to-date, serait celle-ci: "Another Quebec law, however, is meeting with more success. The Government discovered that the villages were gradually becoming Americanized and hotels and restaurants were bearing such names as "Dew Drop Inn". Extremely racial conscious, the French Canadians immediately feared that their distinctive nationality might be lost, so they passed a law banning all such names on rural inns, insisted that they all bear pure French names, that only French meals be served and that everything be done to preserve the old traditions of Habitant inn-keeping."

Inutile de dire que cette question n'est même jamais venue devant la Législature. J'admets qu'un certain groupe de Canadiens-français, qui ont à cœur la conservation de nos coutumes et de notre langue, invitent fortement les propriétaires d'auberges, de restaurants et d'hôtels à franciser leurs enseignes, trouvant, par exemple, que les mots "Hôtel d'Yamachiche" sonnent mieux à une oreille française que les mots "Yamachiche Inn".

Il me serait difficile de relever toutes les inepties que je cueille dans l'article en question. Ainsi, que dire de l'affirmation que nos paysans n'ont jamais "heard a radio, never driven in a motor car nor a motion picture show"? C'est aussi drôle que si j'avais affirmé que pendant la prohibition, les Américains n'ont jamais bu un verre de scotch ou débouché une bouteille de champagne.

"The clothes the Habitants wear have never seen a factory but are spun, woven and tailored right in the home." !!! S'il-vous-plait! Notre fumiste n'est sûrement pas un employé de la maison Dupuis ou de la maison Eaton; il n'a pas pu voir la quantité prodigieuse de ventes de toutes sortes faites sur catalogue.

"The majority of the people are superstitious, believing in all the strange French Canadian and Indian legends." S'il y a du vrai dans cette affirmation, elle est tellement exagérée qu'elle perd son sel.

Il y a un proverbe français qui dit: "A beau mentir qui vient de loin!" Je le traduis par: "Lying is easy to travelers abroad". L'équivalent anglais de ce proverbe est, je crois: "Travelers tell fine tales", mais je ne le trouve pas assez énergique pour s'appliquer à un tel fumiste. Au fond, je ne crois pas que ce fumiste ait jamais mis les pieds dans notre province; mais, s'il y est venu, il veut se payer notre tête ou il est complètement idiot.

Il est malheureux que de telles faussetés soient publiées dans les journaux américains. C'est probablement ce qui a donné la réputation aux Américains — cela ne diminue en rien le mérite de leurs savants — d'être les plus ignorants des géographes et les plus mauvais observateurs des pays qu'ils visitent.

Il est dangereux, plus que dangereux, injuste, d'exprimer des opi-

nions sur les mœurs d'un pays à moins d'y avoir séjourné assez longtemps, de l'avoir parcouru sans parti pris, sans préjugé, et de s'être mêlé à la population de ce pays, mais encore faut-il en connaître la langue. Or, ce fumiste du *Boston Advertiser* me paraît connaître le français à la façon de ce professeur d'université, qui se vantait de ses connaissances en linguistique. Invité, par ses compagnons de voyage, à traduire l'inscription latine gravée dans le socle d'un de nos monuments, il s'en avoua incapable en disant: "C'est du patois canadien-français; or, je n'ai pas étudié ce patois." Je te crois!

Gerlieu Beaumain

Strange Customs of the Country within a Country

(*Boston Advertiser*,
July 21, 1935, p. 6)

A country within a country, French Canada, which is Quebec, has strange customs that are practically unknown even to English-speaking Canadians who live within her borders. Montréal, of course, is familiar to thousand of Americans, but ninety per cent of Quebec is backwoods and the scattered Habitant villages are more like Normandy towns of 200 years ago than they are like settlements of today.

Quebec civil law is French, not the law of modern France, but the Napoleonic Code, practically unchanged. Criminal law is English. The Legislature is ninety per cent English, the Lieutenant-Governor, the upper house, the civil servants and city administrations are all French. The Habitants are simple, God-fearing people, most of whom have never heard a radio, never driven in a motor car nor seen a motion picture show. Yet they live just a few hours away from modern cities like Montréal.

Spinning wheels, hand looms and hand-hewn furniture are found in almost every Habitant home; hooked rugs are not a novelty but in every-day use; the clothes the Habitants wear have never seen a factory but are spun, woven and tailored right in the home. The majority of the people are superstitious, believing in all the strange French Canadian and Indian legends.

Under English law a convicted murderer in Canada is hanged. In Quebec the hanging never takes place on any other day than a Friday, for it was on a Friday that Christ was crucified in the company of the two thieves. Presiding judges, guided by their religion, thus sentence all murderers to hang on that day, although there is nothing in the law requiring it.

Less than fifty miles outside of Montréal, the largest city in Canada, are old-world villages that still have their town criers. Every Sunday morning, after mass, the town crier stands on the front steps of the parish church, and calls out the week's news. He accepts advertising, too; for fifty cents, for instance, he will call out: "Jean Trépanier has a fine cow to sell for ten dollars", or any other advertising message that is given to him. The French daily newspapers published in Montréal reach these vil-

lages, of course, but the important local news is left for the town crier. And few Habitants go home to their Sunday dinners until they have stopped to listen to the week's news.

Down in the lower sections of Québec, around Murray Bay and Cap à l'Aigle, two districts well-known to American Summer travelers, dog-drawn milk and bread carts are encountered on all the highways. Last year the Quebec Government, fearing that under modern motoring conditions some of the boys might be killed, passed a law forbidding dog-drawn carts to use the highways. The law was as complete a failure as prohibition in the United States and after six months it was abandoned.

Another Quebec law, is meeting with more success. The Government discovered that the villages were gradually becoming Americanized and hotels and restaurants were bearing such names as "Dew Drop Inn". Extremely racial conscious, the French Canadians immediately feared that their distinctive nationality might be lost, so they passed a law banning all such names on rural inns, insisted that they all bear pure French names, that only French meals be served and that everything be done to preserve the old traditions of Habitant inn-keeping.

Quebec is old-fashioned and most modern things do not appeal to the natives. Particularly do the menfolk believe that a woman's place is in the home, and there they are determined to keep her. The women are not allowed to vote, they are banned from many professions and business firms are encouraged to employ only male stenographers and secretaries. For years women's organizations, led by English-speaking women, have fought for the franchise, but always they have met with the same answer from the male legislators; "Woman is such too good and too noble to be degraded by mixing with politics."

The origin of the name Quebec has been much disputed, but it is apparently an Algonquin Indian word for a strait, or sudden narrowing. The St. Lawrence River, after its junction with the St. Charles River at the site of the city of Québec, narrows down opposite Cape Diamond. Apparently, it was this fact that gave the city its name—the name of the province later being borrowed from the city. The first known white man to visit Québec was Jacques Cartier, the French navigator, in 1535, who found on the site of the present city a large Indian village. For a hundred years or so the English and the French contented with each other for possession of the province, which was finally ceded to the British by the treaty of Paris in 1763.

Emission de remboursement

La Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa

La Corporation Episcopale catholique romaine d'Ottawa vient de mettre en souscription, par l'entremise d'un syndicat dirigé par la maison L. G. Beaubien & Cie Limitée, de Montréal, \$1,000,000 d'o-

bligations 4% première hypothèque échéant du 1er septembre 1936 à 1955.

Ses obligations, émises sous la signature de Son Excellence l'Archevêque d'Ottawa, engageront le crédit de la Corporation dont l'actif s'élève à plus de \$8,000,000.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos la différence qui existe entre les lois de l'Ontario et celles du Québec. Chez nous, ce sont les paroisses qui sont des personnes civiles, tandis qu'en Ontario tous les biens, églises, presbytères, cimetières, etc., y sont la propriété non des paroisses mais des diocèses. Ainsi, du point de vue matériel, ces derniers ont une importance beaucoup plus grande que nos diocèses à nous.

Le diocèse d'Ottawa comprend

64 paroisses, avec une population totale d'environ 98,000, et couvre la ville d'Ottawa et la région avoisinante. Le crédit de la Corporation est garanti par un actif de plus de \$8,000,000 contre un passif de moins de \$2,000,000, y compris la présente émission.

De plus, la présente émission sera gagée par une première hypothèque sur des immeubles dont la valeur excède 2 millions. Elles sont, en conséquence, un placement de tout repos et constituent une valeur d'un rendement attrayant.

—Si tu épouses cette jeune fille, tu t'apercevras vite qu'elle a un caractère à elle.

—Pourvu que ce ne soit pas celui de sa mère.

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 19 au 24 août 1935

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	100 lbs \$5.40	SOULIERS DE BAIN, balance de stock, spécial, la paire	39c
	10 lbs 55c	SOULIERS SPORT "Athletic", hommes ou garçons, valeur de \$2.50, spécial à	95c
SAVON Comfort ou Barsalou, 10 morceaux pour	39c	PANTALONS tweed coton pour hommes, spécial à	89c
EAU DE VICHY Château Robert, 3 bouteilles pour	\$1.00	SOUS-VETEMENTS coton ouaté, légers, les deux morceaux pour	\$1.00
TOMATES, grandeur et qualité régulières, 3 boîtes	25c	J'ai toujours en mains: Chaux, Briques, Ciment, Tôle galvanisée unie ou ondulée, Broche à clôture barbelée ou maillée, Etoupe goudronnée, Papier à couverture ou à lambris, Bardeaux en papier ou en cèdre, Bois brut ou préparé, Pin rouge de la Colombie, Clapboard imitation de bois rond, etc.	
CORN FLAKES Kellogg's 3 paquets	25c		
SOUPE AUX TOMATES Cross & Blackwell, 4 boîtes pour	25c		
HORLOGES DE CUISINE sonnantes toutes les demi-heures	\$6.00		
Bon TABAC EN FEUILLES, fort	25c		
PETIT CANADIEN ou QUESNEL, 1ère qualité	50c		

Insecticides

Mixture Bordeaux,	la livre 0.20	5 livres 0.85
Arséniate de plomb,	la livre 0.20	5 livres 0.85
Chaux et soufre,	la livre 0.25	5 livres 1.00
Vert de Paris,	la livre 0.29	5 livres 1.40

Contre les Mouches

FLY-KIL	Chasse-mouches Darley
8 onces .30	6 onces .15
16 onces .50	12 onces .25
32 onces .90	32 onces .45
demi-gallon 2.00	Demi-gallon .75
le gallon 3.50	le gallon 1.25

Sapho Fly-X, 8 onces	0.29
Flit, 8 onces	0.33
Sapho Bug-Bear,	la boîte 0.10, 3 pour 0.25

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Voisin du Marché

Tél. 461 et 490

Sur Qui Vous Fierez-vous ? pour le PARCOURS DES PNEUS ?

"J'ai prouvé que les Pneus Firestone étaient sûrs à toute vitesse" dit Kelly Pettillo

Telle est la déclaration du vainqueur de la course de 500 milles, cette année, sur la piste d'Indianapolis.

Dans toute compagnie il existe des records de certaines séries de pneus, mais depuis 16 années les pneus Firestone ont fait leur preuve sur la piste d'Indianapolis, dans la course de 500 milles, et les chauffeurs intrépides qui risquent leur vie tout aussi bien que la victoire sur des pneus, choisissent les pneus Firestone comme étant les plus sûrs et les plus résistants.

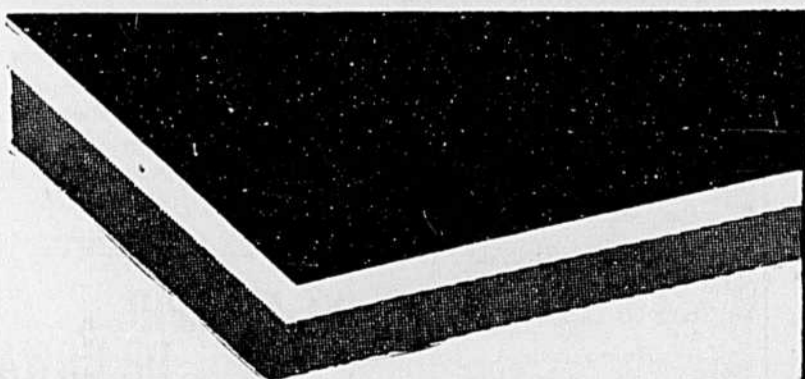
Acceptez avec confiance les recommandations de ces hommes: les pneus Firestone sont sûrs pour eux et pour vous-mêmes. Voyez aujourd'hui même le marchand Firestone le plus rapproché.

2 PLUS CORDES SUPPLÉMENTAIRES SOUS LA SEMELLE SANS FRAIS ADDITIONNELS.

PNEUS High Speed Firestone

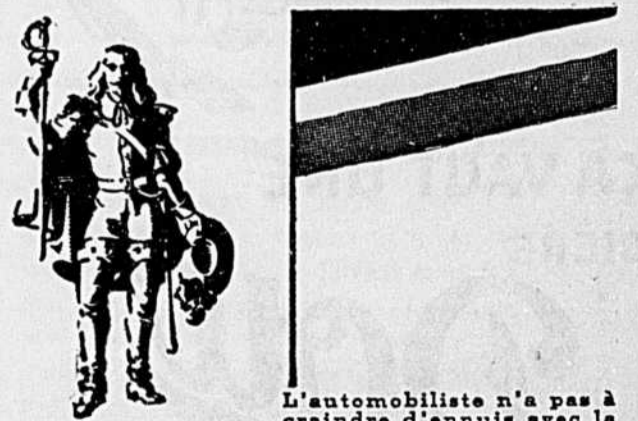
GARAGE R. PAUZE

963, Labelle :: Tél. 405 :: Saint-Jérôme



Toutes les automobiles s'en trouvent mieux!

Grâce à son titrage de plus 70 en octane (anti-cogène), la gazoline Champlain +70 tire des nouveaux moteurs à haute compression de 1935 chaque once de puissance, chaque fraction de seconde de vitesse et jusqu'au dernier atome de rendement. De même, cette gazoline redonnera de l'élan, de la puissance et de la souplesse à votre vieille voiture. Remplissez-la aujourd'hui de Champlain +70!



L'automobiliste n'a pas à craindre d'ennuis avec la CHAMPLAIN PENMARK, huile à moteur de Pennsylvanie 100% pure. Faites vidier et remplir aujourd'hui votre carter de Champlain Penmark.

Le Benzol et l'Ethyl Champlain, comme la gazoline Plus 70 Champlain et l'huile à moteur Champlain Penmark, sont en vente dans 750 dépôts et débits de Champlain disséminés dans toute la Province.

LA GAZOLINE 70 CHAMPLAIN

Aux pères et mères de famille de la province de Québec

Parents qui, à cause de circonstances incontrôlables, n'avez pu, au temps de votre jeunesse, vous instruire et avez souvent regretté ce manque d'instruction qui vous a empêchés de donner la pleine mesure de votre intelligence en limitant votre initiative même dans le domaine strictement matériel, parents qui avez souffert de cette condition que nul n'a le droit de vous reprocher, vous avez été les victimes d'une époque où l'instruction était moins facile à acquérir. Aussi, constatant le changement qui s'est produit, les facilités scolaires qui sont offertes, vous avez à cœur d'en faire profiter vos enfants.

Parents qui êtes instruits et qui appréciez les avantages de l'instruction, donnez à vos enfants plus que vous n'avez reçu vous-mêmes. Vous êtes heureux, lorsque viennent les longues soirées d'automne et d'hiver, de pouvoir en occuper les heures par des lectures qui vous instruisent et vous intéressent; songez que votre bonheur d'être instruits, vous le devez faire partager à ceux qui dépendent de vous. Vos enfants n'oublieront jamais les sacrifices que vous aurez faits pour eux en leur donnant ce second baptême que doit recevoir tout enfant: l'instruction.

Tout un passé intellectuel français, tout un avenir intellectuel canadien que nous souhaitons nous font un devoir d'outiller la jeunesse de notre province pour qu'elle puisse jouer le rôle que nous attendons d'elle.

1. — Nos commissaires d'écoles, qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens, se rendent compte davantage d'année en année, mais pas encore suffisamment, du rôle admirable de l'institutrice dans nos campagnes. Il n'en tient qu'à eux d'augmenter l'efficacité éducatrice de nos écoles en payant à ces institutrices qui se dévouent au ministère éducatif une rémunération qui les retienne dans l'enseignement. Les progrès accomplis ne peuvent être niés, mais ils ne sont pas suffisants.

J'hésiterais à mentionner ce fait, si, même dans les endroits les plus éloignés de nos campagnes, on ne reconnaissait pas la vérité de cette assertion. Que les parents envoient donc leurs enfants à l'école!

Qu'ils surveillent avec bienveillance le travail de l'enfant à la maison, qu'ils l'encouragent, qu'ils lui fassent, au besoin, réciter la leçon du lendemain, qu'ils portent intérêt à ses études, qu'ils se renseignent auprès de l'institutrice et ac-



L'HONORABLE ATHANASE DAVID

cordent alors à leurs enfants la collaboration la plus utile.

Que les commissaires d'écoles tâchent de donner à l'institutrice une rémunération équitable et juste; qu'ils la traitent avec égard; qu'ils lui manifestent leur respect et leur sympathie; en un mot, qu'elle soit considérée dans l'arrondissement scolaire comme l'aide et la collaboratrice des parents! Parents

de la province, n'oubliez pas le rôle que joue pour vous l'institutrice auprès des enfants que vous lui confiez, songez que c'est votre place qu'elle prend auprès des êtres qui vous sont chers; sachez donc lui manifester votre reconnaissance, et votre admiration.

Je souhaite que vous soyez heureux des études faites par vos enfants durant l'année et que vous

considériez leur succès à l'école comme le plus grand plaisir qui puisse vous être fait.

2. — En fondant les écoles techniques de la Province de Québec, sir Lomer Gouin désirait former une élite qui fût à la disposition des maisons d'affaires et d'industrie de la Province. L'ambition légitime de sir Lomer Gouin est atteinte et aujourd'hui des artisans expérimentés dans tous les métiers, d'une compétence attestée par les diplômes officiels des écoles techniques industrielles et commerciales, sont prêts à accepter des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir des patrons de la Province de Québec de reconnaître l'habileté de ces hommes en leur accordant la préférence dans toutes les sphères, parce que ce serait une reconnaissance non seulement de l'heureuse initiative prise par le gouvernement mais en même temps un acte de coopération, un geste qui devient aujourd'hui, plus que jamais, un élément essentiel au bien-être de la population de notre Province.

On trouve maintenant, au sein de notre peuple, des contremaîtres, des ingénieurs, des chefs de service, des gérants, des surintendants d'usines, des comptables. Nous croyons ne jamais trop insister

pour bien faire comprendre aux intéressés qu'il est de la plus haute importance de se mettre au fait de cette situation, dans l'intérêt de la Province et du Canada tout entier.

Me serait-il permis d'attirer l'attention des directeurs de corporations, des gérants, en un mot de tous les patrons, sur le fait qu'en confiant aux diplômés de nos écoles une part de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leur propre entreprise? Par ce geste, ils n'ont pas seulement la certitude de s'assurer les services de compétences reconnues, mais d'hommes ayant la même mentalité que ceux qui travaillent sous leurs ordres.

Il est parfois difficile de prévoir les conséquences qui découlent du choix de certains hommes, mais j'ai la satisfaction de croire qu'en recommandant d'encourager nos diplômés d'écoles techniques, nous ne sommes pas seulement dans l'esprit de coopération et de bon vouloir, si cher à nos pères, mais que nous donnons la quote-part de tout Canadien éclairé en encourageant l'esprit de bonne entente entre les groupes, pour le développement futur et la prospérité du Canada.

ATHANASE DAVID
Secrétaire de la Province.

SAINTE-ADELE

Le 20 de ce mois nous aurons le bonheur, de contempler l'illumination de notre croix érigée sur le sommet de la montagne et dont nous avons été privés depuis près cinq ans. C'est grâce au dévouement de notre bon curé, M. A. Martin, qui a bien voulu s'occuper de la restauration de cette croix.

Dans le but de défrayer ces dépenses, il y aura une grande partie de cartes, euche, bridge, ou cinq cents, le 20 du mois courant en plein air, sur le terrain de la fabrique, si la température le permet.

Nous invitons tous ceux qui pourraient y prendre part, soit par leur présence, soit en achetant des billets qui donnent la chance de gagner un \$10.00 en or, ou bien en donnant un cadeau. Nous vous remercions à l'avance, et nous comp-

tons sur une assistance nombreuse.

Samedi dernier, avait lieu en l'église de Ste-Adèle, le mariage de M. Roger Latreille avec Mlle Cousineau. Après la bénédiction nuptiale, le vin fut servi chez M. Latreille, ensuite les heureux époux partirent en voyage de noces à Mont-Laurier. A leur retour, il y eut grande réception chez M. Cousineau, père de la mariée.

M. et Mme Émile Legault ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Rollin, de Val-David.

SAINTE-AGATHE

Les régates organisées par le Club Nautique de Ste-Agathe-des-Monts auront lieu cette année les 17 et 18 août.

Le programme est rempli et inté-

ressera tout le monde grands et petits. Cette année, la distribution des prix aura lieu chaque soir à l'Aréna; elle sera suivie du Carnaval. Tous les gigueurs, violoneux et danseurs du Nord sont cordialement invités à venir participer aux concours qui auront lieu à l'Aréna pour le championnat du Nord.

Des artistes bien connus de la Radio nous ont assuré leur concours pour entretenir l'assistance. Celle-ci sera aussi invitée à prendre part aux danses et sets canadiens sur des plates-formes construites à l'occasion. Une partie du programme est réservée à l'audition des chansons du terroir pour le championnat. Les frais d'accompagnement et de musique seront fournis par l'orchestre des Troubadours des Laurentides.

Les amateurs de boxe et de lutte verront à l'oeuvre des athlètes de renom.

Les organisateurs ont augmenté le nombre des attractions et désirent ainsi augmenter le nombre des concurrents et le nombre des visiteurs.

Le programme se compose de courses à la nage, rame, canots, chaloupes, plongeurs, aquaplane. Le samedi matin pour les enfants et le samedi après-midi pour les adultes.

Les courses de yachts, motogodilles, aquaplane et les concours de plongeurs auront lieu le dimanche après-midi, le 18 août, à 1 h 30 de l'après-midi, heure solaire.

FERME-NEUVE

M. et Mme Albini Sicotte, leur fille Lucile; ainsi que M. Rosario Dagenais, de Montréal, chez M. D. D. Ouellette.

Mlle Françoise Broodies, de Guénette était l'invitée de Mlle Dolorès Meilleur, ces jours derniers.

M. et Mme Athanase Poirieu sont de retour d'un voyage à Montréal et Valleyfield.

M. et Mme A. Lahaie, Mlle Simone Fournier, de Masson, Mlle Laurette Charbonneau, de Notre-Dame-du-Laus, chez M. Joseph Lafontaine, dimanche.

Mlle Odila Léonard, de Montréal passe quelques jours chez son père M. Stanislas Léonard.

M. et Mme Arthur Cloutier, de Montréal, M. Albert Cloutier de Ste-Agathe, ainsi que M. et Mme Isidore Guindon, de Ste-Agathe, chez M. J. A. Ethier, ces jours derniers.

M. et Mme Stanislas Leblanc et leur fillette Jeannine, de L'Épiphanie, passent quelques jours chez M. Adolphe Leblanc.

M. Jean Brisebois, Mlle Régina Brisebois de Mont-Laurier, Mlles Yvonne Thomas, de St-Jérôme, Germaine Vésina et Juliette Renaud, de Montréal, à Ferme-Neuve dernièrement.

Dé passage à Montréal: MM. Albert Nadon, J. H. Charbonneau, Isidore Prud'homme.

SAINT-CALIXTE

M. et Mme Omer Mélançon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jacques-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Mélançon, Grands-parents de l'enfant porteuse, Mlle Marcelle Mélançon, sa tante.

Notre tombola au profit de l'église aura lieu le 15 et le 17 août. Nous souhaitons la bienvenue à tous.

Emprunt du diocèse de Toronto

Le diocèse de Toronto, l'un des plus importants du Canada vient de mettre en souscription, par l'entremise de la maison L. G. Beaubien & Cie Limitée de Montréal, \$1,500,000 d'obligations 4% échéant le 1er avril 1945.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce propos la différence qui existe entre les lois de l'Ontario et celles du Québec. Alors que chez nous, ce sont les paroisses qui sont des personnes civiles, là-bas il en va tout autrement. Tous les biens, églises, presbytères, cimetières, etc., y sont la propriété non des paroisses mais des diocèses. Ce qui fait que, du point de vue matériel, ils ont une importance beaucoup plus grande que nos diocèses à nous.

Ainsi, le diocèse de Toronto, qui renferme 193 paroisses et 130 églises, a un actif d'au delà 13 millions en regard d'un passif de moins de 4 millions, et des revenus qui dépassent sensiblement ses dépenses y compris le service de la dette. Les obligations qu'il offre aujourd'hui sont garanties par une première hypothèque sur des immeubles dont la valeur excède 3 millions. Elles sont, en conséquence, un placement tout désigné pour ceux qui recherchent à la fois une valeur d'un rendement généreux et offrant une garantie matérielle et morale de premier ordre.

ST-ADOLPHE DE HOWARD

Le rév. Père Drouin, directeur général des Scouts, était de passage à St-Adolphe Howard, la semaine dernière.

A cette occasion et pour honorer la Ste-Vierge il y eut procession, aux flambeaux, jusqu'au Camp des Guides de Notre-Dame. A l'église, il y eut bénédiction du Très Saint-Sacrement et concert d'orgue.

M. l'abbé Bonin a visité la famille de M. Alfred Lamarre.

Samedi, le 3 août, les régates, organisées par MM. Jacques Duquette et Bernard Nantel, ont eu

un vrai succès. Il y eut courses à la nage, en canot, en chaloupe et aquaplane. Mlles Mariette Nantel, Simone Dewaele, Paulette Prud'homme, Majorie William et sa soeur MM. Roger Tremblay, Baxter Ri- cher, René Bertrand, Marcel Iza, O. Beauchamp, Gérard Massie et des membres du Y.M.C.A. et du Kinkora, et quelques autres dont les noms nous échappent, ont été à l'honneur. Il y avait foule de spectateurs. Dans la soirée, il y eut distribution de prix aux vainqueurs et danse.

M. le curé A. Lebeau présidait à ces régates. Il adressa la parole en français et en anglais et félicita tous ceux qui ont contribué au succès obtenu.

M. Albert Bertrand est l'heureux père d'une fille, baptisée: Marte des Neiges.

Un marathon

Les deux promoteurs, Arthur Perreault et Paul Laporte, ont décidé d'organiser encore cette année le grand marathon de 26 milles et 385 verges pour professionnels. Il aura lieu le dimanche 25 août. Le départ aura lieu à la salle de danse Maringouin à Rosemere et se terminera au stade Hochelaga, rue Notre-Dame, est. Le vainqueur tentera de briser le record mondial qui est de deux heures 29 minutes et cinq secondes. Les deux promoteurs ont invité tous les meilleurs coureurs professionnels à participer à cette classique d'août. Une bourse alléchante sera donnée aux vainqueurs. L'an dernier c'est Fred Desroches, qui avait remporté les honneurs.

Pour information Arthur Perreault et Paul Laporte, 371 Blvd. Pie IX. Tél. FALKirk 2371.



Le guide — Cette plaque indique que dans cette maison est né un grand homme.

Le touriste — Ah! je croyais qu'on naissait tout petit.

Le Canadien National est le partenaire du cultivateur.

Comme agent de transport le Canadien National est d'une si grande utilité qu'il est impossible de dire quel commerce ou quelle industrie en bénéficie davantage; chose certaine, l'agriculture profite largement de ses services et avec elle tout le pays puisque les produits agricoles sont à la base de notre vie économique et que leur vente influe considérablement sur les conditions d'embauchage.

L'an dernier le Canadien National a transporté plus de 8,500,000 tonnes de produits agricoles, soit une augmentation de 6.44% sur 1933. Ce total comprend 134,700,000 boisseaux de blé, 14,000,000 boisseaux de maïs, 35,700,000 boisseaux d'avoine et 15,500,000 boisseaux d'orge. L'ensemble de ces produits accuse une augmentation de 4.1% sur l'an dernier.

Fait notable, chaque tonne de ces produits a été transportée en moyenne sur une distance d'environ sept cent cinquante milles.

Sans doute, une partie de ces produits aurait pu être transportée sur les marchés sans l'aide du chemin de fer, mais à un coût beaucoup plus élevé pour le producteur et en quantité beaucoup moindre. De fait, la presque totalité des chiffres cités plus haut s'applique à des grains chargés dans des wagons à des points servis exclusivement par le Canadien National.

Cette énorme récolte est composée d'apports de partout, souvent de petits hameaux isolés. Elle représente l'effort de ces milliers de canadiens et de canadiennes qui, chaque année, peinent pour ajouter des millions à la fortune de notre pays. Pour accomplir cette tâche fructueuse ils ont pour partenaire et serviteur le Canadien National.

Si imposants que soient les chiffres cités plus haut, ils ne représentent qu'un pourcentage de la récolte normale que nos régions agricoles peuvent produire et du volume de trafic que le Canadien National est en mesure de transporter. Ils ne servent donc ici que de points de comparaison.

Et le transport des produits agricoles n'est que l'un des services rendus au Canada par le Canadien National. Son activité revêt toutes les formes de transport et il est en mesure de donner toujours le meilleur service, toute l'année, beau ou mauvais temps; un service courtis, efficace et économique. C'est pourquoi il se permet de solliciter votre encouragement.

Durant l'été le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

À LA VOTRE!

CAUSERIE

Sous la chaleur

Il fait chaud, ce soir, et l'atmosphère est chargée d'orages. Ils éclateront tantôt; ma foi! les pauvres humains préfèrent encore courir le risque de voir les éclairs et d'entendre le tonnerre rouler ses chariots de pierres que de subir cette diabolique chaleur qui paralyse la moindre activité.

Les humains ressemblent, ce soir, à des perles de justice. Ils sont harcelés par cette chaleur qui pèse sur eux comme du plomb. Pas de vent, pas même une brise, rien. La nature haletante. J'ai gagné mon cabinet de travail. Ordinairement, il y fait frais, mais la chaleur y est entrée, ces dernières heures. Je prends mes aises. Je m'installe à mon bureau. Ma plume est indolente, paresseuse. Je lui annonce, avec pourtant certains égards, que c'est l'heure de ma chronique; elle me retourne, avec une arrogance qui me chagrine, que c'est folie d'écrire des articles quand il fait une telle température. Je m'incline à regret car j'éprouve moi-même cette apathie qui de minute en minute me gagne. A quoi bon? Je me répète ces trois mots en regardant le papier blanc qui attend ma pensée, et moi, j'attends ma pensée qui se dérobe tout au fond de mon cerveau.

J'allonge la main vers la bibliothèque. J'en retire un livre, un vieux bouquin acheté, la semaine dernière, pour une poignée de sous, dans un sale bric-à-brac du vieux Montréal. Il se mourrait d'ennui, et dans la poussière, allez! quand je l'ai découvert. Il m'a plu au premier abord, et sa voix était à ce point suppliante que je n'ai pas hésité à le tirer de là. C'est un petit recueil de bons mots, de charmantes anecdotes d'observations intimes et l'auteur s'est appliqué à le rendre intéressant de la première à la dernière ligne. Il y a pas moins de cinquante pages qui traitent des femmes et la femme de chaque

pays du monde est l'objet d'un chapitre particulier. Rien de plus intéressant à lire, car l'écrivain décrit, avec une profonde observation, ses pensées intimes. Une heure durant, ce vieux bouquin m'a permis d'oublier la chaleur, de me ficher des muses, et de pouvoir, sans elles, vous écrire quelque chose.

Les femmes de chaque pays du monde ont leurs qualités qui les caractérisent. Ne parlons pas des défauts: il fait trop chaud. Il nous faudrait d'ailleurs nous fatiguer à les chercher, et nous reprocher peut-être ensuite un manque de gentillesse. Les femmes varient de caractères, de tempéraments, d'habitudes, selon les pays qu'elles habitent. Regardons et jugeons. Sans faire d'efforts, sans nous attarder à des commentaires lourds, à des considérations qui demandent une attention de pensée!

Aimez-vous l'Anglaise, lecteur?

Elle nait grande dame. D'ordinaire grande, bien bâtie, elle s'adonne aux sports aime la marche et adore les exercices violents. Le voyage est pour elle un sport de première importance, et invariablement elle affiche un maintien impeccable. Si elle est aristocrate, l'éducation la rend idéalement intelligente. Elle porte en elle un peu de masculin, manque parfois de souplesse, et souvent, une affectation trop sensible nuit énormément à son élégance naturelle. Au moral, l'Anglaise est déesse; elle cultive la beauté avec autant de soins que son jardin. Si les hommes politiques anglais ont sans cesse visé à la suprématie de leurs pays, l'Anglaise veut-elle aussi se distinguer et chercher constamment à devenir la femme idéale. Serait-ce l'Anglaise que vous aimeriez, lecteurs?

Serait-ce l'Allemande qui vous plairait?

L'Allemande possède l'esprit national au suprême degré. Patriote, elle verserait son sang pour défendre les droits de la patrie. Elle adore la musique et chante sans cesse. L'Allemande est le pays du chant. Elle est frivole en ce qui regarde la mode, et accuse toujours la Française d'être trop légère. Plus instruite que l'Anglaise des sciences utiles à son sexe, surtout la politique, elle en cause volontiers le plus souvent par vanité. Elle est plus aimante que l'Anglaise plus réveuse; elle fait une épouse charmante car elle est reconnue pour aimer son foyer. Plutôt froide, je crois fortement qu'elle ne vous plairait pas.

Serait-ce alors la Russe?

Elle est tout exquise, souple, grassouillette, a des lèvres roses des yeux taquins, un nez spirituel. Elle adore les fourrures et les voyages en traineau. Son regard est aussi

vif que son imagination est fertile. Elle fouille les cœurs d'un seul regard. Ordinairement très instruite, elle parle facilement quatre ou cinq langues et comme l'accent russe est doux et langoureux, sa voix est prenante et captivante. Gare à elle, lecteurs, elle vous prendrait! Chez elle, beaucoup d'amour, peut-être trop d'audace aussi!

Aimez-vous la Turque?

Au physique, paresseuse. Au moral, souple et active. La Turque est grasse, ronde, porte des traits bien définis et des yeux de feu. On dit que c'est une Turque qui enfanta la jalousie et l'intrigue. Passons vite, lecteurs, vous risqueriez la mort si, ayant une telle femme pour épouse, vous vous avisez jamais de jeter un regard à une demoiselle.

CELIBER (A suivre)

SAINTE-THERESE

Les honorables L.-A. Taschereau et L.-A. David, respectivement premier ministre et secrétaire provincial de la Province, de passage à Sainte-Thérèse, mardi après-midi, ont été l'objet d'une réception officielle organisée par le Conseil de Ville. Cette réception qui a eu lieu à la salle de l'Hôtel de Ville, a réuni tous les membres du conseil municipal, des représentants de tous les corps publics, notamment la Commission Scolaire et la Chambre de Commerce. Assistaient à cette réunion, M. C. H. Robillard, maire de la ville qui souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, MM. les échevins, M. Alphe Kimpton, président de la Commission Scolaire, M. Alfred Vermette, président de la Chambre de Commerce, M. J. M. Robillard, président de l'organisation Libérale, M. L. Bertrand, président de la Jeunesse Libérale, MM. Emile Maille, Anatole Décarie, J. A. Cloutier, Ferdinand Laporte et autres. MM. Taschereau et David ont porté la parole au cours de cette réception, et l'auditoire qui remplissait à sa pleine capacité la salle municipale n'a pas ménagé ses applaudissements aux distingués visiteurs.

L'issue de la réception, M. Olyndo Gratton, sculpteur térézien très connu, a offert au premier ministre un buste qu'il travaillait depuis quelques années.

L'organisation libérale a tenu, mardi soir, une assemblée de ses membres, à la salle de l'Hôtel de Ville. Plusieurs questions importantes ont été discutées, notamment celle de l'organisation de la lutte fédérale. L'assemblée était sous la présidence de M. J. M. Robillard.

La semaine dernière, une délégation des membres de la Chambre de Commerce a rencontré à Montréal, l'honorable J. E. Perrault, ministre de la voirie, et a discuté avec lui certains travaux d'amélioration de routes, aux environs de notre ville. Il a été question de l'éclaircissement de la Montée Sanche, ou le chemin qui conduit de notre ville au Pont Bélar. Le ministre a promis de prendre en sérieuse considération les demandes faites et d'aviser la Chambre dans le plus bref délai. Faisaient partie de cette délégation: M. A. Vermette, président; M. J. B. Waddell, vice-président; Lionel Bertrand, secrétaire; MM. Ferdinand Laporte, J. Paul Lesage et Louis-H. Hébert.

M. l'abbé Edmond Labelle, prêtre-desservant de la paroisse de Sainte-Thérèse, est absent de notre ville, cette semaine. Il assiste à la retraite de prêtres qui a lieu au grand séminaire de Montréal.

Samedi dernier, ont eu lieu, dans l'église paroissiale, les funérailles de M. Victor Brosseau, père du maire de la paroisse, M. Evariste Brosseau. Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté à ces funérailles et rendu hommage à M. Brosseau, un des citoyens les plus en vue de cette paroisse.

SAINT-SAUVEUR

Dimanche dernier, la population de St-Sauveur recevait MM. L.-E. Parent et A. David accompagnés de nombreux amis.

Après les discours, il y eut réception chez le Dr. J. A. Lapointe, maire et dîner à l'hôtel Mchcl. MM. Parent et David étaient accompagnés de M. Léopold Favreau, de Montréal, et Emile Lauzon. A cause des discours politiques,

le C. P. St-Sauveur est demeuré inactif dimanche dernier.

Dimanche prochain nous espérons recevoir le St-Adolphe. Il y aura encore courses, sauts et de nombreux prix.

Mlle Raymonde St-Denis est en repos chez Mme Vve J. Pontbriand.

Mlle Marcelle Pontbriand est chez M. et Mme Jos. Alarie.

M. Armand-Louis Chevalier est retenu chez lui par un malencontreux accident. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

VAL-MORIN

Le gouvernement provincial vient de gratifier notre municipalité d'un octroi de cinq cents piastres par l'entremise de M. Athanase David, pour réparer les chemins en dehors de la route nationale.

Les cultivateurs viennent de finir leurs foins et la récolte est meilleure que l'an passé.

Mlle Irène Langlois passe le temps de la villégiature à Val Morin.

M. l'abbé Gauthier, curé de Mont-Rolland, a fait l'acquisition de la propriété Gazelle.

M. et Mme Jarry, de Montréal, ainsi que leurs enfants sont en visite chez des amis.

L'ANNONCIATION

Samedi le 3 août, M. le curé Arpin a béni le mariage de Mlle Simonne Pharand fille de M. et Mme J. Pharand avec M. Liguori Gervais, fils de M. et Mme Pierre Gervais. La réception eut lieu chez les parents de la mariée, et après les jeunes époux partirent en voyage.

Le 8 août, ont eu lieu les funérailles de M. Edouard Fleurang; il laisse pour pleurer sa perte son épouse (Mélina Gauvreau) deux filles, Mme Eugène Lefèvre (Yvone) et Donald; un fils, Antonio; une belle-fille, Mme Antonio Fleurang, et quatre petits-enfants. Nos sympathies à la famille.

Mme Adrienne Denis, de Fournierville, a passé une semaine chez ses parents.

Mme Thibodeau en promenade chez Mme C. Déclat.

Mlle Yvette Gougeon pour une quinzaine au lac Nominigüe à la pension "Mon Repos".

Milles Cécile et Rose Lalonde et Dianora Théoret étaient en fin de semaine chez Mlle Cécile Pécelet, au camp du lac Nominigüe.

M. et Mme Bourgia Cadieux, de Valleyfield, étaient de passage parmi nous dernièrement.

M. et Mme René Latour et leurs enfants en fin de semaine M. Jos. Forget.

Mme Raoul Morrell est venue rendre visite à sa mère, Mme A. Chalifoux.

M. et Mme Louis Gervais et leurs enfants étaient pour fin de semaine chez M. et Mme P. Gervais.

Mlle Madeleine Forget et M. et Mme Poissan étaient en visite chez M. et Mme Charlemagne Denis.

Mlle Fernande Dorion en promenade chez M. et Mme L. Racicot.

Mlle Cécile Pécelet est partie à Québec à la rencontre de sa cousine, Mlle Paulette Martin, de Genève, qui vient visiter le Canada.

Mme O. Blais et sa fillette, de Hull, en visite chez M. et Mme J. Pharand.

M. A. Lavigne et Mlle Agathe Lavigne, de Saint-André Avelin, en visite chez M. et Mme Jos. Pharand.

M. et Mme Gérard Désilet, de Trois-Rivières, et leurs enfants en visite chez M. et Mme Jos Pharand.

M. Georges-Etienne Cartier, de Montréal, en promenade chez M. le docteur et Mme Côme Cartier.

L'ASCENSION

M. le Curé Donat Guay de La-belle était de passage, au presbytère ces jours derniers.

M. André Brière, est allé à Montréal.

M. et Mme Ephrem Legault, leur fille Rhéa, leur garçon Gérard, de St-Hyacinthe, en promenade chez des parents.

Mme Beauregard de Montréal, a passé quelques jours, chez sa fille Mme Grenade Raymond.

MM. Henri et Edgar Séguin, de Ferme-Neuve, sont venus chez leur père M. L. Séguin.

Mlle Elianne Durand de Montréal, passe une semaine chez sa mère Mme Z. Durand.

Mlle A. Bisson de Montréal, en promenade chez sa soeur Mme Jean Meilleur et chez ses frères MM. S. et Z. Bisson.

Le 10 août M. le Curé LaSalle, bénissait le mariage de Mlle Emilia Sarrazin avec M. Alphonse Tremblay de Saint-Jérôme. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

M. et Mme Léon Sarrazin, Mlle Armandine Sarrazin, M. J. Pilon de La Conception ainsi que M. et Mme H. Clément, Mlle Béatrice Clément, MM. Ednas et Hormidas Clément de L'Annonciation, sont venus assister au mariage Tremblay - Sarrazin.

Mme Adrienne Séguin, en promenade à Montréal, chez des parents et amis.

Après avoir passé quelques mois à Montréal M. Adélar Labelle est revenu à L'Ascension.

De passage au Lac Sagouay, dimanche dernier, MM. H. Michauville, et M. D. Lachapelle.

M. et Mme Cyriac Léonard de Ferme-Neuve, étaient chez M. Arthur Lavoie, dernièrement.

LAC L'ACHIGAN

Milles Jeanne Labelle, Yvette Renaud, du Lac L'Achigan, sont de retour de Saint-Jérôme ou elles furent les invitées de Mme J. Monette.

Mme A. Labelle, de Lac L'Achigan, recevait dernièrement MM. Ernest et Albert Labelle, de Montréal, ainsi que M. Jimmy Nadoh, ses enfants, et Mlle Jeanette Filion, de Mont-Rolland.

M. et Mme Henri Marier, Mme Jos. Renaud, Claire Marier et Madeleine Renaud, de Montréal, étaient tous de passage chez M. Henri Renaud à son chalet au Lac L'Achigan, dimanche dernier.

La diphtérie

Rien ne peut justifier la diphtérie de continuer de faire dans nos rangs les mêmes larges trouées tous les ans, d'être la cause tous les mois d'un nombre aussi élevé de cas avec toutes les souffrances qu'elle entraîne.

Parents qui lisez ces lignes, nous vous invitons à faire la réflexion suivante: N'avez-vous pas le devoir de protéger vos enfants contre la diphtérie? Alors, si vous ne le faites pas, ne les exposez-vous pas inutilement à un danger constant?

La diphtérie est un ennemi qu'il faut toujours craindre. Cette maladie persiste toujours malgré le fait que nous avons à notre portée les moyens d'augmenter la résistance de l'organisme à ses assauts.

La guerre contre la diphtérie se fait partout et grâce à la prévoyance de leurs parents, des milliers d'enfants au Canada n'ont pas à craindre une attaque. Mais que faut-il penser des parents qui, pour une raison ou pour une autre, négligent leur devoir envers leurs enfants à ce sujet? Ont-ils le droit d'exposer ces petits êtres à contracter la diphtérie?

L'immunisation anti-diphtérique ne comporte aucun danger. Les injections de l'anatoxine font produire par l'organisme des substances immunisantes qui protègent définitivement contre la diphtérie. Trois injections sont données à des intervalles réguliers, et il en résulte une protection positive.

L'enfant qui reçoit ces injections jouit du même degré d'immunité qu'accorde une atteinte actuelle de diphtérie. Il la reçoit cependant sans rien dire du spectre de la mort qui plane sur le lit de l'enfant malade de diphtérie.

La diphtérie sévit surtout entre les âges de 1 an et de 5 ans. Il faut donc vers la fin de la première an-

née, songer à préserver les enfants de la diphtérie, maladie d'autant plus dangereuse pour eux qu'ils sont plus jeunes.

Nous arrivons ainsi à la conclusion que la diphtérie exige toute notre attention; c'est une maladie que nous avons la responsabilité de prévenir parce que nous le pouvons. Que les parents se rendent compte qu'ils en ont le devoir puisque leurs enfants qui dépendent d'eux ont le droit de réclamer que leur vie soit protégée et que leur santé ne soit pas entravée par suite de négligence.

LES BIZARRERIES DE LA LANGUE

La langue française abonde en curiosités surprenantes pour l'étranger.

Ainsi ce sont les meilleurs "crus" qui donnent les plus fortes "cuites".

On "remercie" une servante quand on n'est pas content de ses services.

Le pot a des oreilles et l'on dit sourd comme un pot.

On passe bien souvent des nuits "blanches" quand on a des idées "noires".

Et pourquoi dit-on que les intérêts "courent" quand ils s'accablent?

Que le commerce "s'en va" quand il ne "marche pas"?

Qu'on "prise" ce qu'on aime... et que l'on a dans le nez ce que l'on méprise?

D'un pauvre malheureux ruiné qui n'a pas plus de lit où se coucher, qu'il est dans de "beaux" draps?

Pourquoi dit-on: "embarras de voitures", quand il y a trop de voitures et "embarras d'argent", quand il n'y a pas assez d'argent?

Pourquoi, lorsque vous dites à

quelqu'un: "Je ne partage pas votre avis", peut-on dire: "Les avis sont partagés"?

Pourquoi l'avez-t-on une injure et "essuie-t-on un affront"?

Que voilà donc de cruelles énigmes!



Écoutez l'Émission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures. CKAC Montréal, CHRC Québec, CHLP Montréal, CKCH Hull, CRCS Chicoutimi. La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé. Lancel. CIGARETTES SWEET CAPORAL. Nous accipions maintenant, comme série complète, 52 "Mais de Pôtre" de membres assortis.

Chaque Paquet de 10 de PAPIER A MOUCHES WILSON. TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE. 10c. POURQUOI PAYER PLUS? Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général. The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

POELES GLACIERES. Poèles pour la campagne, une spécialité. Poèles et Glacières émaillées aux nuances variées. Poèles remis à neuf, en acier et en fonte, un bel assortiment. J. P. DAVIGNON ENR. 1308, Mont-Royal est (Tél. FR 1919) Montréal

Obligations 4% première hypothèque de la Corporation Episcopale Catholique Romaine d'Ottawa. Échéances: 1er septembre 1946 à 1955. PLACEMENT AUTORISE POUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA. Ces obligations, émises sous la signature de Son Excellence l'Archevêque d'Ottawa, engageront le crédit de la Corporation dont l'actif s'élève à plus de \$8,000,000 et le passif, y compris la présente émission, à moins de \$2,000,000. En plus, l'émission sera gagée par une première hypothèque sur des immeubles évalués à plus du double du montant de l'emprunt. Le produit de l'émission sera appliqué au remboursement anticipé du solde de plusieurs émissions d'obligations et créances hypothécaires de la Corporation portant un intérêt variant de 5 à 6%. PRIX: 100 et l'intérêt couru. Livraison des titres définitifs vers le 3 septembre. L.-G. BEAUBIEN & CIE. LIMITEE. VALEURS DE PLACEMENTS 84, rue Notre-Dame ouest MONTRÉAL. QUEBEC TROIS-RIVIERES OTTAWA PARIS (France)

QUAND un accident ou la maladie vous terrasse, c'est alors que vous vous rendez compte de la valeur de votre téléphone. Il vous met en communication instantanée avec le médecin. Avant l'arrivée de celui-ci, vous téléphonez à la pharmacie pour commander les produits et préparations indispensables en pareille circonstance. Votre téléphone c'est la sentinelle qui veille jour et nuit pour vous protéger contre le danger. Entre temps elle aplanit vos difficultés de mille manières et rend votre vie plus pleine et plus heureuse. Ce que fait votre téléphone pour vous: Entretien des relations avec les voisins ou les amis. Rend vos appels beaucoup plus faciles. Mandé un médecin en cas de maladie ou accident. Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer. Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre. Appelle un ouvrier compétent en cas de rupture d'un service important.

VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur... QUE VOUS LUI DONNEZ.

Aux Hommes d'Affaires. Vos vendeurs et vos autres employés qui sont toujours en contact avec le public et avec vos clients doivent être bien mis et avoir bonne apparence. De même vos impressions qui sont vues par des milliers de personnes, doivent avoir un fini et un caractère tout particuliers. En un mot ELLES DOIVENT ETRE DIGNES DE VOTRE MAISON D'AFFAIRES. Vous ne manquez pas d'obtenir ces résultats si elles sont confiées à une imprimerie qui met la qualité et le service au-dessus de toute autre considération. La Cie de Publication de St-Jérôme, Ltée 316, St-Georges Tél. 344 St-Jérôme

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs. Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs. ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢

Tél. Bureau 245 Bds. 175
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
 AVOCAT
 Samedi et dimanche à
 Sainte-Agathe
 303, ST-GEORGES — ST-JEROME

Assurances Générales
 Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
 au-delà de 24 ans
J. T. CLEMENT
 Gérant de district — District manager
 330, St-Georges Tél. 171 Saint-Jérôme
 Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
 ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladies,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant
 Confederation Life Ass.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES — ST-JEROME

Cartes professionnelles

LEGAULT & LEGAULT
 L. L. Legault, C. R.
 Guy Legault, B.A., L.L.B.
 AVOCATS et PROCUREURS
 Téléphone 60 — Boite Postale 93
 LACHUTE

MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL
 IVRY NORD
 Téléphone 172-r-11

100 Labelle Bureau Tél. 25
 564 Ste-Anne Résid. Tél. 341
ARMAND BRIEN, N. P.
 S.-JEROME, Comté de Terrebonne
 Agent de la maison
 LAJOIE, ROBITAILLE & CIE LTEE
 60 Saint-Jacques Ouest, Montréal
 pour la vente d'obligations et
 débentures

Téléphone: Bureau et Rés. 60
GASTON GIBEAULT
 AVOCAT ET PROCUREUR
 de la société légale
 Bourassa & Gibeault
 STE-AGATHE DES MONTS

J.-PAUL VERMETTE
 Syndic Licencié sous la Loi de
 Faillite — Comptable public
 Administration Générale
 Suite 705 à 709
 Bâtisse Montreal Trust
 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
 Téléphones: H.Arb. 0261-0262

BUREAU-SUCCESSALE A
 LACHUTE (Argenteuil)
GERARD RAYMOND
 AVOCAT
 276 Ouest, rue SAINT-JACQUES
 MONTREAL, TEL. Plateau 9073

C. A. LORRAIN & FILS
 ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
 Vendeurs autorisés des Autos
Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Docteur A.-D. TESSIER
 MEDECIN-CHIRURGIEN
 1817, Boulevard Rosemont, près Papineau
 Montréal
 SPECIALITE — OPERATION DES AMYGALES
 Rayons X, Radio-Diagnostic, Diathermie Sinusoidal,
 Infra-Rouges, Rayons violets
 Traitement Dyspepsie, Eczéma, Tuberculose
 Chirurgie et Médecine générale

Gérant d'Assurances demandé
 pour les districts de St-Jérôme et de Ste-Agathe, pour la
COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE-VIE la plus
 progressive.
 Nouveau contrat de Gérant de District rémunérateur et
 exclusif. Seuls les agents ayant fait un succès en assurance
 seront considérés.
 Les réponses seront tenues confidentielles.
 Ecrire à
LOUIS BOUVIER,
 Surintendant provincial
 Compagnie d'Assurance-Vie "Crown Life"
 660, Ste-Catherine Ouest MONTREAL

camarades refuseront de lui tendre
 la main."
 Il y a des symptômes de retour
 à des idées plus saines sur la fa-
 mille et les devoirs qu'elle impose.
 Au reste, on n'ignore pas que les
 autorités soviétiques ont dû enga-
 ger la lutte contre la criminalité des
 enfants entre 12 et 16 ans et pre-
 dre des mesures contre les consé-
 quences de la non-surveillance de
 mineurs.

PETITES ANNONCES
 Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour
 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

**ACHAT DE CREANCES ET
 REGLEMENTS DE DETTES**
 Nous achetons et payons comptant
 tous comptes de commerçants ou de
 professionnels; aussi vieux juge-
 ments, et arrérages de loyers.
 Si vous avez des difficultés avec
 vos créanciers, nous nous occupons
 également du règlement de vos dettes.
F. G. CARDINAL & CIE,
 266 ouest, rue Saint-Jacques,
 Montréal, Tél. Lancaster 1900
 *12-31-5

EPICERIE A VENDRE, bien
 située, bonne clientèle pour cause
 de maladie. S'adresser à Octave
 Gingras, 70 rue Labelle.

Institutrice à une école de village
 située sur la route nationale, à 5
 milles de la station du chemin de
 fer, demande fillette de 7 à 10 ans,
 moyennant légère rémunération.
 S'adresser à Mme Léo Labre,
 L'Ascension, Co. Labelle.
 1-16 35

FIERA FACIAS DE TERRIS.
 Cour de Magistrat.
 Province de Québec, Canada,
 District de Terrebonne, No 2935.
 Shawbridge Lumber Co. Limited,
 de Lesage, dit district, reman-
 dresse; vs R. Clendenning, de
 Toronto, Ontario, défendeur.
 Comme appartenant au dit dé-
 fendeur, l'immeuble suivant, sa-
 voir: "Un emplacement connu et
 désigné sous le lot numéro (No 1)
 de la subdivision du numéro douze
 (12) du septième rang du Canton
 Wexford, aux plan et livre de ren-
 voi officiels de la paroisse de
 Sainte-Marguerite, dans le comté
 de Terrebonne — avec bâtisse des-
 sus érigées."
 3-16-35

LOGEMENT A LOUER. — 64
 rue Desjardins, haut, six apparte-
 ments, bain, possession immédiate.
 Très bon logement. S'adresser à
 M. Tél. Laurin, 62 rue Desjardins,
 Saint-Jérôme, P. Q.
 3-16-35

VENDEURS DEMANDES
 Proposition intéressante pour hom-
 mes énergiques et compétents qui
 s'y connaissent dans la vente de
 Frigidaires spécialement, ainsi que
 d'autres pour la vente de radios et
 machines à laver. S'adresser à J. E.
 Nadeau, 318A rue St-Georges, St-
 Jérôme, P. Q.
 3-16 35

HOMMES DEMANDES pour
 clientèle Rawleigh à Sainte-Agathe.
 Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co.
 Dept ML-605 Montréal, Canada.
 *13fs-5-7-35

A VENDRE
 Laveuse Electrique très bon
 marché, à paiement faciles. Vraie
 occasion. S'adresser au No. 119
 ave Rolland. Saint-Jérôme P. Q.
 3 1 2 8 35

HOMME DEMANDE
 On demande un représen-
 tant pour la ville de Saint-
 Jérôme et les alentours. Op-
 portunité pour un homme éner-
 gique sérieux agresseur et dési-
 reux de se créer de bons ven-
 deurs pour le présent et le futur.
 S'adresser A. O. Miron, Gérant
 des Succursales, Chambre 123
 Edifice Sun Life Ass. Co. of
 Can., Montréal, P. Q.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Un beau concert

Un concert a été donné par le
 "Quatuor à Cordes Jérémien" le
 lundi 12 août 1935, avec le con-
 cours de MM. Charles-Auguste
 Provost et Guy Michaud.
 Ce quatuor est ainsi composé
 Premier violon: Henri Prévost. Se-
 cond violon: Yvon Moranville, Al-
 to: William Eykel, Violoncelle:
 Léandre Prévost, (directeur).
 Le programme suivant a été exé-
 cuté:

- 1.- Quatuor en sol majeur, Op.
 54 No. 1, Joseph Haydn.
- 2.- Ensemble Tzigane: Piano:
 Charles-Auguste Provost, Premier
 violon: Henri Prévost, Second violon:
 Yvon Moranville, Alto: Wil-
 liam Eykel, Violoncelle: Léandre
 Prévost, Contrebasse: Guy, Mi-
 chaud.
- a)- Valse du Danube Bleu *Johann Strauss.*
- b)- Danses Hongroises Nos 3 &
 6, *Johann Strauss.*
- c)- Danses Hongroises Nos 7 &
 8, *Johann Strauss.*
- 3.- Quintette OP. 20 *Wolfgang-
 Amédée Mozart.*
- 4.- Quatuor en do mineur, OP.
 18 No. 4, *Ludwig van Beethoven.*
 Au cours de la soirée, M. Char-
 les-Auguste Provost a exécuté au
 piano "Impromptu" de Hugo Rein-
 hold.

A ce concert gratuit, donné dans
 la salle paroissiale, environ quatre-
 vingt invités assistaient.

Au premier rang de l'auditoire,
 on remarquait M. l'abbé Dubois,
 curé; M. Emmanuel Bertie, maire
 de Saint-Jérôme, Mme Bertie, le
 sénateur Jules-Edouard Prévost,
 M. Charles-Edouard Marchand.

Avant l'exécution du programme
 M. Léandre Prévost prononça une
 courte allocution. Il dit la satisfac-
 tion du "Quatuor à Cordes Jéré-
 mien" de voir qu'un tel auditoire
 d'élite avait répondu à son invita-
 tion.

Il remercia M. le Curé Dubois
 d'avoir mis la salle paroissiale à
 leur disposition.

M. Léandre Prévost ajouta que
 le "Quatuor à Cordes Jérémien"
 est composé de modestes amateurs
 qui cherchent à se récréer en é-
 tudiant les oeuvres immortelles des
 génies de l'art musical et de procu-
 rer par leurs auditions sans pré-
 tention d'heureux moments à leurs
 parents et à leurs amis qui affec-
 tionnent la véritable musique.

Il présente ensuite à l'auditoire
 M. Charles-Auguste Provost, pian-
 niste, un ami et condisciple de l'u-
 niversité d'Ottawa, demeurant à
 Lac Mégantic; et M. Guy Michaud
 contrebasse, bien connu à Saint-
 Jérôme. Tous deux ont gracieuse-
 ment donné leur concours au
 "Quatuor à Cordes Jérémien" pour
 l'exécution de quelques pièces.

M. Léandre Prévost rappelle que
 la musique de chambre est d'une
 exécution difficile, chaque instru-
 mentiste étant pour ainsi dire so-
 liste. Aussi demande-t-il l'indul-
 gence des auditeurs pour des jeu-
 nes amateurs qui vont essayer d'exé-
 cuter cette musique si douce, si
 réconfortante mais qui offre de
 grandes difficultés dans son inter-
 prétation.

M. le curé Dubois voulut bien
 terminer cette agréable soirée par
 quelques paroles d'éloge à l'adresse
 de ces jeunes étudiants les félici-
 tande sur leur belle culture artistique
 et de la qualité de la musique choisie
 et exécutée par eux.

MM. les vicaires Adrien Robil-
 lard, Ferdinand Léveillé et René
 Desjardins, sont revenus ce matin
 de leur retraite annuelle au grand
 séminaire de Montréal. M. l'abbé
 Paul Emile Gauthier, aumônier du
 pensionnat des SS. Anges, a aussi
 pris part à cette retraite.

Le 25, M. le curé; MM. les ab-
 bés Camille Mayer, Paul Labelle
 et Edouard Lafortune, prendront
 part à la retraite au Grand Sémi-
 naire.

Étaient de passage dans notre
 ville, cette semaine MMes. Hugué-
 nin, (Madeleine) et Gobeil.

Le R. P. Royal, om. i. était en
 visite cette semaine chez son cou-
 sin, M. Armand Lamarche, bou-
 cher.

On annonce pour les 21 et 22
 août prochains dans la salle paroissiale
 à 8 heures p.m., une revue

musicale à la mode de 1940, due à
 la plume de M. Jean Leduc, lieuten-
 ant du C.O.T.C., Université de
 Montréal, revue organisée par le
 Cercle de la Durantaye.

On apporte un soin particulier à
 la présentation de cette revue et les
 billets sont depuis quelques jours au
 presbytère au prix de 0.50 et 0.35
 sous.

Une équipe d'ouvriers travaille
 en ce moment à l'abaissement de la
 côte de l'avenue Parent par suite
 à l'abaissement aussi du canal d'a-
 queduc. Les travaux avancent rapi-
 dement et amélioreront beaucoup ce
 bout de rue.

Le 14 août dernier, a eu lieu en
 l'église de Saint-Jérôme, le service
 du jeune Robert Byrnes, noyé ac-
 cidentellement. Le service fut chan-
 té par M. l'abbé Paul Labelle, as-
 sisté de MM. les abbés Camille
 Mayer et Jean-Paul Giraldeau,
 comme diacre et sous-diacre. On re-
 marquait au chœur, l'aumônier du
 Collège M. l'abbé E. Lafortune,
 ainsi que de nombreux Frères. On
 remarquait aussi dans l'assistance
 des Religieuses ainsi que des com-
 pagnons de classe du défunt.

BASEBALL

Dimanche prochain notre club
 rencontrera sur son terrain le ta-
 meux club des "Bouffons" de Mon-
 tréal. A 1.45, il y aura parade dans
 les rues, fanfare en tête, et la par-
 tie commencera à 2.30 précises.

On attend avec impatience une
 joûte de ce genre, car partout où
 ces "Bouffons" ont joué, ils ont at-
 tiré une nombreuse assistance, tant
 à cause de leur costume que de
 leur jeu.

SOIREE D'AMATEURS

Un promoteur montréalais, Lu-
 cien Meloche nous présentera à
 l'Aréna de Saint-Jérôme, à partir de
 dimanche prochain, 18 août à 8.15
 heures p.m. des soirées d'amateurs
 auxquelles prendront part toutes
 les personnes de Saint-Jérôme ou
 des environs qui se seront inscrites
 avant le samedi soir chez M. Jean-
 Charles Marchand, de Saint-Jé-
 rôme. On y entendra également des
 artistes de la radio, tels que MM.
 Ernest Loïsel, Arthur Lefebvre,
 le Merle Rouge. Il y aura acrobates,
 siffleurs, violoneux et autres.

Ces soirées d'amateurs qui ont été
 très populaires à la radio, le se-
 ront sans doute aussi à l'Aréna où
 un système de haut-parleur sera in-
 stallé pour le bénéfice de tous les
 assistants.

Le docteur Gagnon, aliénistes en
 chef de Oversate Hospital de Bos-
 ton, est en visite avec sa famille chez
 son beau-père, M. Rodrigue Prud'
 somme, de Saint-Jérôme.

Un jeune garçon de 13 ans, Ro-
 bert Byrnes, fils de M. John Byr-
 nes, gardien de la Dominion Rub-
 ber, demeurant rue Brière, s'est
 noyé accidentellement, lundi après
 midi, vers deux heures, à l'ndroit
 appelé Plage Lmy presque en face
 de l'ancienne propriété Lamy.

Vers deux heures, le chef de po-
 lice de Saint-Jérôme, M. Raoul La-
 tour, recevait un appel télépho-
 nique de Mme H. E. Rochon, demeu-
 rant dans l'île Langlois, que sur-
 vant elle, un jeune garçon se noyait
 dans la rivière du Nord.

Le chef Latour s'y rendit immé-
 diatement en compagnie du constable
 Richard, mais à leur arrivée le
 jeune garçon ne reparait plus.
 Le chef Latour, aidé de MM. Fern-
 and Charbonneau, 17 ans, et Er-
 nest Corbeil, plongea plusieurs fois
 afin de retirer le garçonnet de
 l'eau. Ce n'est qu'au bout d'une de-
 mi-heure d'un travail ardu que M.
 Charbonneau saisit un bras du gar-
 çonnet et le ramena à la surface.

Le docteur Guillaume Latour,
 mandé, ne put que constater la
 mort. Il donna à la famille la per-
 mission de disposer du corps.

D'après les témoins oculaires, le
 jeune Byrnes se baignait avec
 quelques amis, quand il monta tout
 à coup sur une roche, en criant à

ses compagnons de venir le cher-
 cher, qu'il avait des crampes. A
 peurés ses amis voulurent l'aider,
 mais avant qu'on pût lui porter se-
 cours, il tomba à l'eau. Il y avait
 environ une douzaine de pieds
 d'eau à cet endroit.

M. l'abbé Paul Labelle mandé
 d'urgence, administra sous condi-
 tion les derniers sacrements à ce
 malheureux garçonnet.

LEO SAVAGE EST ACQUITTE

Le 13 août dernier, le juge Donat
 Lalonde, siégeant en cour de ma-
 gistrat, a trouvé Léo Savage, ga-
 ragiste de Saint-Scholastique, non
 coupable de l'accusation de négligence
 criminelle qui avait été portée
 contre lui, à raison de la mort de
 Adélar Loyer, survenue le 14 octo-
 bre dernier, lors d'un accident
 d'automobile à Saint-Eustache.

Le juge, procédant à l'analyse
 des faits qui ont été révélés dans
 les deux jours d'enquête et à l'exa-
 men des factums des parties, en
 est venu à la conclusion que peut-
 être les deux conducteurs de véhi-
 cules, Loyer, qui est mort, et Sa-
 vage, avaient chacun de leur côté
 commis une négligence, et qu'en
 conséquence le bénéfice du doute
 devait être donné à l'accusé qui fut
 libéré sur le champ.

IL CHOISIT LA PRISON

Roméo Clermont, de Hawkes-
 bury, qui a subi son procès devant
 le juge Donat Lalonde, a été trouvé
 coupable par ce dernier et a été
 condamné à deux ans de pénitencier
 à Saint-Vincent de Paul. Cler-
 mont était accusé de vol de cinq
 caisses de bière dans les wagons du
 C. P. R. à Calumet.

Avant de prononcer la sentence,
 le juge demanda à Clermont s'il a-
 vait quelque chose à dire et Cler-
 mont demanda comme faveur si le
 juge devait le condamner à la
 prison, de l'envoyer à Saint-
 Vincent de Paul. Je suis bien
 aise que vous me facilitiez la
 tâche", de répondre le magistrat,
 est-ce que deux ans vous vont le
 prisonnier répondit affirmative-
 ment.

Un nommé, Quesnel de Hawkes-
 bury, ayant plaidé coupable à l'ac-
 cusation d'assaut sur le constable
 O. Poggé, de Grenville, a été con-
 damné par le juge Donat Lalonde,
 au temps fait en prison, soit en-
 viron deux mois.

Mercredi soir, 7 août, se réunis-
 saient chez M. et Mme Alfred Des-
 noyers, un groupe de parents et
 d'amis pour fêter l'anniversaire de
 naissance de leur fille Mlle Rollan-
 de.

On présente une jolie bourse
 ainsi que plusieurs cadeaux-sou-
 venir à l'héroïne de la fête, qui re-
 mercia cordialement, touchée de la
 gracieuse marque d'estime que lui
 témoignaient ses amis.

Les invités goûtèrent tous les
 plaisirs qu'on peut attendre d'une
 réunion aussi bien organisée
 un charme particulier à la fête. La
 un charme particulier à la fête. La
 soirée fut marquée au coin de la
 plus grande gaieté.

A minuit, avec sa courtoisie bien
 connue, Mme Alfred Desnoyers, t
 régala l'assistance d'un succulent
 goûter.

Étaient présents de Montréal,
 M. et Mme Alphonse Clément, M.
 et Mme Henri Poirier, M. et Mme
 Albert Baudet M. et Mme Armand
 Baudry, Mme Albert Desnoyers,
 Mlles Annette Desnoyers, Simonne
 Poirier, Pierrette Clément, Jacque-
 line Beaudry, MM. J. Beaudry
 Lucien Desnoyers, Georges Des-
 noyers, Georges Clément, Paul Clé-
 ment.

De Saint-Jérôme: M. et Mme
 André Desnoyers, Mlles Marguerite
 Desjardins, Madeleine et Blanche
 Desnoyers.

Jusqu'au matin on exécuta du
 chant et de la musique puis on se
 sépara en emportant l'agréable sou-
 venir d'avoir passé des heures
 charmantes, mais trop vite écoulées

Dimanche, le 11 du mois courant,
 les officiers de la cour de Saint-Jé-
 rôme de l'Ordre des Forestiers Catho-
 liques et quelques dignitaires de
 la Cour Provinciale de Montréal,
 étaient les hôtes du Docteur et de
 Mme Bruno Rochon, à leur chalet
 du lac Connelly.
 Afin de rehausser l'éclat de la

fête, ces derniers avaient invité un
 groupe d'amis de Montréal, Ste-
 Agathe et Saint-Jérôme.

Le docteur et Mme Rochon re-
 çurent leurs invités avec toute l'a-
 mabilité et la courtoisie que cha-
 cun leur connaît.

Dans l'après-midi, il y eut jeux,
 concours, natation, promenade en
 chaloupe, etc.

Le soir, un excellent goûter fut
 servi sur la terrasse du chalet où
 les plats les plus savoureux furent
 dégustés avec beaucoup d'appétit.

Avant comme après le repas, fi-
 gures, bonbons et rafraîchissements
 furent également servis.

Avant le goûter le docteur Ro-
 chon, en termes très appropriés,
 manifesta sa joie d'avoir à sa table
 un si grand nombre de convives
 et se dit très heureux de constater
 que cette fête donnée en l'honneur
 des officiers de l'Ordre des Forestiers
 Catholiques fut si bien réussie.

Déplorant l'absence de quelques
 invités auxquels il tenait beaucoup,
 il demanda qu'on adressât ses re-
 grets à qui ils étaient dûs.

Il ajouta ensuite que cette belle
 manifestation coïncidait avec la
 journée des fiançailles du Dr. Paul
 Marchildon, de l'Hôtel Dieu de
 Montréal, vec Mlle Bastien, égale-
 ment de Montréal, des amis très
 intimes, auxquels il lui faisait plaisir
 d'offrir cette réception.

M. Léon Lafrance, au nom de la
 Cour Provinciale, et M. Eug. Des-
 chambault, au nom de la cour de
 Saint-Jérôme, remercièrent le doc-
 teur et Mme Rochon de leur fran-
 che hospitalité et de leur si bon ac-
 ceuil.

Prirent la parole pour ajouter
 leurs remerciements aux organisate-
 urs de la fête, le Dr. Marchildon
 et le Dr. Brault, de Montréal, le
 Dr. Joannet, de Sainte-Agathe,
 tous les officiers de la cour de St-
 Jérôme et d'autres invités, apres
 quoi l'on s'amusa ferme jusqu'à ce
 qu'un feu de bangale vint donner
 un air féérique aux derniers mo-
 ments de la journée.

Puis à regret l'on se quitta em-
 portant de cette réception un des
 plus agréables souvenirs.

Assistaient à cette fête: Eugène
 Deschambault, Paul Chaloux, Oc-
 tave Gingras, Julien Chaloux, Ro-
 mulus Lebeau, Josaphat Gingras,
 Dollard Maisonneuve, Ulric La-
 casse, Adélar Gingras, Daniel
 Chaloux, Jacques Gingras, André
 Lebeau et Gérard Maisonneuve,
 tous officiers de la Cour de St-
 Jérôme de l'Ordre des Forestiers
 Catholiques.

Assistaient également à cette ré-
 ception, M. et Mme Léon Lafrance
 le Dr. Marchildon, Dr. et Mme
 Thos. Brault, Mlle Hermine Bas-
 tien, Mlle Andrée David, M. et
 René Maurice, M. et Mme J. D.
 Guay, tous de Montréal, M. et
 Mme Albert Charbonneau, M. et
 Mme Alf. Desnoyers, de Saint-Jé-
 rôme, M. et Mme Carter Davis, de
 Washington, D. C. Mme Arthur
 Dupras, de Thetford Mines, Dr. et
 Mme Joannette de Ste-Agathe.

L'honorable sénateur J. E. Pré-
 vost, le maire J. E. Bertie et notre
 curé M. Emile Dubois sont de re-
 tour d'Ottawa où ils ont discuté de
 l'hospice avec le comité de régie de
 la Congrégation des Soeurs Grises
 de la Croix d'Ottawa. Ils ont fait
 un très bon voyage.

Mme Annie Gratton, de cette vil-
 le, passe une quinzaine à la pen-
 sion Belle-Vue, à la Pointe aux
 Pins.

Mlle Yvonne Drouin, fille de M.
 et Mme Edouard Drouin, de cette
 ville, partira mardi le 18 pour
 New-York où elle s'embarquera
 jeudi à bord du S.S. Nerissa pou-
 une croisière d'un mois aux Antil-
 les et en Amérique du Sud, au
 cours de laquelle elle visitera St-
 Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-
 Kitts, Antigua, Montserrat, Gua-
 deloupe, La Dominique, La Marti-
 nique, St-Lucia, les Barbades, Trini-
 dad, Memerara, Grenada et St-
 Vincent.

Ferme et terre à bois à vendre,
 situés à 12 milles de Saint-Jérôme
 sur le chemin des Milles-Iles. Ven-
 dra le nombre d'arpents désirés.
 S'adresser à J. Ward, Mille Iles,
 P. Q.

La situation religieuse en Russie soviétique

S'il faut en croire un correspon-
 dant du *Journal des Débats*, qui é-
 crit de Riga et qui signe Mod, la si-
 tuation religieuse s'améliore en
 Russie soviétique. Des négociations,
 en effet, seraient engagées entre le
 gouvernement de Moscou et le mé-
 tropolite Serge, en vue de recher-
 cher le moyen de donner à la reli-
 gion orthodoxe une situation légale
 en U. R. S. S. Il s'agirait surtout,
 d'abord, d'autoriser la réunion d'u-
 ne Assemblée ecclésiastique qui
 donnerait à l'Eglise orthodoxe un
 patriarche, car elle n'en a plus de-
 puis la mort du patriarche Tikhon,
 en 1925.

Nous ne saurions dire ce que val-
 ent ces informations. Ce que nous
 savons, par contre, c'est qu'au
 cours des derniers mois, en mai ou
 en juin, dans la région d'Odessa,
 quelques prêtres catholiques ont
 encore été arrêtés et déportés, sous
 divers prétextes. Plusieurs pasteurs
 luthériens ont subi le même sort.
 Leur délit, à tous, est d'avoir accep-
 té des secours de l'étranger, pour
 leurs paroissiens nécessiteux et de
 cette manière, nuire au prestige de
 l'U. R. S. S., en accreditant la lé-
 gende de la famine en Ukraine.

La paix n'est donc pas faite en-
 tre les Eglises et l'Etat soviétique.
 Par contre, on